

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 42.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 16 OCTOBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Chez nos voisins, par A. Gélinas.—Ça et là, par L.-O. David.—L'abstention dans les élections, par A. Gélinas.—M. Bibaud et la langue française, par Jules Airvaux.—Nos gravures.—La guerre de 1870-71 et ses conséquences en Europe.—Les Canadiens de l'Ouest, par Pascal Poirier.—Un conseil sur le duel, par Gaston-P. Labat.—L'apôtre du divorce.—Variétés.—Poésie : Si je n'étais une âme, par Petit-Baptiste.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—La révolution espagnole de 1868.—Assassinat de l'abbé Loublé, curé de Ver, en France.—Choses et autres.—Conseils utiles.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Récolte en temps de pluie : nouvel machine de M. Gibb ; Ottawa : "La promenade des amoureux" ; Exposition d'Ottawa : Produits de Manitoba ; Salle Manitoba ; Réception du gén. Grant à San Francisco ; Souvenir de Venise.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz ; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

CHEZ NOS VOISINS

Tout le monde sait que les Américains sont passés maîtres dans l'art de la corruption administrative. Personne ne leur conteste la gloire d'avoir porté cet art à sa dernière perfection. Mais, ce qu'on ignore absolument, en dehors de leur pays, c'est le cynisme avec lequel ils pratiquent ce genre dégradant qui remplace le favoritisme dans les démocraties.

La vénalité, l'emploi des influences mauvaises, l'achat des places et des faveurs, forment partie de leur système politique, au vu et su de tous. Le sens moral du public est blasé là-dessus ; on ne fait même pas attention à des actes constamment répétés, et qui n'ont plus le don d'étonner. C'est à ce point que les chercheurs de places ne craignent pas, pour faire leurs offres, de se servir de l'organe des journaux, plus spécialement des journaux de la capitale. Ceux-ci, de leur côté, ne se font aucun scrupule d'insérer dans leurs colonnes les suppliques éhontées de ces enchérisseurs sans vergogne.

Un seul exemple suffira pour montrer jusqu'où nos voisins poussent l'impudeur en ce genre. Dans un des derniers numéros du *National Republican*, de Washington, nous voyons pas moins de six demandes d'emplois dans les bureaux publics faites sous cette forme, c'est-à-dire accompagnées d'arrhes. D'abord, c'est un monsieur qui s'engage à payer \$15 par mois, pendant tout le temps qu'il sera en fonctions, à la personne qui lui fera avoir une place de messenger ou de gardien, dans un ministère quelconque. Puis un second qui demande un emploi, n'importe où, mais de préférence dans les bureaux du gouvernement, à charge de donner au protecteur qui la lui procurera un excellent pourcentage sur son salaire. Un autre, qui se donne pour un commis de premier choix, offre la moitié de ses appointements pendant six mois. Le plus osé de tous, un M. Stuart Hamilton, qui donne son adresse en toutes lettres, propose carrément et simplement une somme de \$600, argent comptant, pour prix d'une situation dans une administration publique. Vient ensuite une dame qui promet 40 par cent sur ses appointements, et un autre solliciteur qui se contente d'offrir un mois de son salaire.

Ces faits se renouvellent chaque jour, et tout cet étalage officiel de corruption ne soulève pas une seule protestation, n'excite pas même la surprise. On y est habitué, on trouve cela naturel, et on n'y aperçoit rien de blessant pour les mœurs du pays, qui sont raisonnablement faisandées.

Il est vrai que ce mode des offres publiques n'est en usage que pour les solliciteurs obscurs ; néanmoins, les hautes fonctions de l'État, pour n'être pas mises à l'enchère dans la presse, n'en sont pas moins notoirement à vendre pour cela. Ainsi, c'est un fait connu, par exemple, que l'élection du président Hayes a été bel et bien escamotée lors de la comédie de la commission des Quinze, et que M. Tilden aurait pu l'emporter à la place de son concurrent, si ses amis eussent offert un prix plus élevé.

La République américaine a bien marché depuis Washington. Elle ne se rapproche plus guère de l'idéal de Platon. Elle ressemble plutôt à la Rome cicéronienne. Fort justement, le général Grant,

qui a contribué puissamment à la mettre en cet état, arrive à point pour couronner son œuvre par l'établissement d'une dictature césarienne que ces Américains de la décadence se laisseront imposer sans trop de résistance, si seulement il y met le prix.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

M. Fabre dit dans une correspondance qu'il envoie de Paris à *l'Événement*, qu'il n'y a pas un peuple qui amuse autant les enfants que les Français, et qu'il n'y a pas un peuple non plus qui s'amuse autant en enfants.

Les journaux libéraux ont publié, la semaine dernière, un discours prononcé par l'hon. juge-en-chef Dorion, lors des débats sur la Confédération, discours dans lequel il prédisait l'intervention du gouvernement fédéral dans les affaires locales, et des conflits sérieux entre le Conseil législatif et l'Assemblée législative.

En Angleterre, aux États-Unis, a-t-on besoin d'argent pour une œuvre d'intérêt public, c'est au public qu'on s'adresse. On invoque l'initiative individuelle, on a recours à toutes les formes de souscription : dons en espèces, dons en nature, confidences, représentations théâtrales, bals, concerts, expositions, loteries, ventes mondaines, ventes publiques, etc. En cela, nous devrions être yankees.

Dire ce qu'il y a de contradictions, de revirements d'opinions dans la presse politique en ce moment, est chose impossible. On passe du noir au blanc et du blanc au noir avec une hardiesse et une agilité merveilleuse. Tout est permis, possible, moral, constitutionnel et praticable dans l'intérêt du parti. Quand on voit cela d'un peu loin et d'un peu haut, on ne peut s'empêcher d'être douloureusement affecté, et de demander où on va. Que de talent, d'ardeur et de travail perdus pour la patrie ! Que de dangers et d'écueils on lui prépare pour l'avenir !

Pendant que tout remue, s'agite et prospère autour de nous, nous végétons et nous nous déchirons. Allons-nous devenir l'Irlande de l'Amérique ?

Nous avons reçu de Québec une brochure politique contenant des notes et précédents relatifs à la crise politique de Québec. L'auteur, qui est, dit-on, M. Dancesseau, de la *Minerve*, cherche à établir les propositions suivantes :

10. Le Conseil législatif ne peut pas refuser les subsides ;
20. Le vote adverse du Conseil met le gouvernement dans l'obligation ou de résigner ou de régler ce désaccord ;
30. Le gouvernement ne peut administrer sans subsides ;
40. Le gouvernement ne peut emprunter pour suppléer aux subsides ;
50. Le lieutenant-gouverneur ne peut autoriser des dépenses sans le vote des subsides ;
60. Le lieutenant-gouverneur aurait dû

être consulté sur l'ajournement de l'Assemblée législative ;

70. Le lieutenant-gouverneur n'a pu sanctionner les bills après l'ajournement de la Chambre ;

80. Le lieutenant-gouverneur ne peut constitutionnellement accorder à M. Joly la dissolution des Chambres.

Parmi les Canadiens-français qui se sont distingués à la grande exposition tenue à Ottawa, nous devons mentionner notre grand manufacturier de meubles, M. I.-A.-I. Craig, et MM. N. et A.-C. Larivière dont les voitures ont obtenu plusieurs prix. À l'exception de M. Hudon, représentant la manufacture de coton de Montréal, ce sont, croyons-nous, les seuls noms français qu'on trouve dans la liete de ceux qui ont obtenu des prix, et c'étaient à peu près les seuls exposants de la province de Québec.

Hélas !

Que nous comptons pour peu de chose dans toutes ces grandes manifestations de progrès industriel et agricole ! Le sentiment qu'on éprouve dans ces circonstances est le même qui afflige tout Canadien-français parcourant Montréal et faisant la comparaison entre les quartiers anglais et les faubourgs canadiens. Combien trouve-t-on de maisons canadiennes-françaises dans cette zone considérable qui s'étend depuis la Place d'Armes, entre les rues Craig, Saint-Antoine et le fleuve jusqu'à la Côte Saint-Paul et la Pointe Saint-Charles, dans cette fourmillière remplie de banques, de magasins, de manufactures, de moulins, de bureaux d'assurance, de change, etc. Combien trouve-t-on de nos compatriotes dans ces riches quartiers couverts de résidences princières qui entourent la montagne et embrassent les rues Sherbrooke, Dorchester, Sainte-Catherine, et une foule de magnifiques avenues, la plus belle partie de la ville, celle que l'étranger visite et admire. Ne mentionnons pas de chiffres, c'est trop triste pour notre amour propre national.

L.-O. DAVID.

L'ABSTENTION DANS LES ÉLECTIONS

La dernière élection de Bordeaux, qui s'est terminée par la défaite du fameux Blanqui, a été remarquable par le nombre exceptionnel d'abstentions que l'on a constatées au scrutin. Le chiffre des personnes qui ont voté forme tout au plus un quart du chiffre des électeurs inscrits. C'est une proportion extraordinaire, et le fait a causé quelque émotion. Les journaux l'ont commenté longuement.

Le système des abstentions est en grande faveur en France, et il a fait parfaitement jusqu'ici les affaires des républicains. Le parti conservateur fournit à lui seul le contingent des abstentionnistes.

Dans le cas de Bordeaux, les radicaux seuls ont pris part à l'élection, et ils ont partagé leurs suffrages presque également entre les citoyens Blanqui et Achard, tous deux appartenant avec une légère variante aux nuances les plus foncées. Le reste des votants, qui forment les trois quarts du collège électoral, et qui appartiennent presque exclusivement à l'élément conservateur et modéré, n'ont pas été aux polls. Il en résulte que le nouvel élu ne repré-

sente qu'une portion infime de la population de Bordeaux.

On pourrait dire qu'il en est de même pour la majorité de l'Assemblée tout entière, qui en réalité ne représente que la minorité de la nation. Il n'y aurait qu'à rendre la votation obligatoire pour intervertir les rôles des partis. Une fois les droits politiques transformés en devoirs, les gens honnêtes et paisibles, qui sont en majorité, et qui seuls répugnent au scrutin parce qu'il leur répugne de s'encanailier, ne pourraient plus s'exempter de prendre part aux affaires, et alors les beaux jours de la démagogie seraient finis. Aussi, les radicaux ne tiennent pas du tout à remplacer par le vote forcé le vote libre, qui assure le contrôle aux plus audacieux ; — et les radicaux sont partout les plus audacieux.

Quoiqu'il en soit de tout cela, la conduite des conservateurs de France n'en est pas moins singulière ni moins blâmable. Il ne leur est pas permis de se désintéresser ainsi des affaires publiques. Le dégoût que leur inspire le régime radical ne saurait les justifier de renoncer volontairement à leur part de pouvoir. C'est pour eux un devoir moral, légal, d'exercer leurs droits politiques. A moins de motifs particuliers, l'abstention politique, avec le système moderne de gouvernement, est coupable, surtout dans un pays de suffrage universel, où les bas-fonds ont voté au chapitre. Il est vrai qu'en Italie, après la conquête piémontaise, le Saint-Siège jugea l'abstention opportune pour les catholiques des Etats pontificaux. Mais il avait ses raisons pour cela, et d'ailleurs la mesure ne devait être que temporaire ; elle a présentement cessé d'être en vigueur, et, comme premier résultat de son retrait, les catholiques ont repris le gouvernement municipal de la ville de Rome.

Dans le cas de la France, les résultats de l'abstention sont manifestes. Il est d'autres pays où ils sont moins apparents, mais non moins réels. Le nôtre est de ce nombre. Bien que la pratique de l'abstention soit loin d'être aussi générale ici qu'en France, elle est encore suffisamment répandue pour avoir pu, en certaines circonstances, influencer d'une manière décisive sur les destinées de la province.

Nous trouvons une preuve toute récente de l'importance du rôle que jouent voteurs et abstentionnistes dans le cas du ministère libéral de Québec. M. Joly a gouverné pendant toute la première année de son administration avec une seule voix de majorité, celle de l'hon. M. Turcotte, et cela, lorsque l'un des députés qui formaient cette majorité, l'hon. M. Chauveau, devait lui-même son mandat à la voix prépondérante d'un seul votant, qui était l'officier-rapporteur de Rimouski. De sorte, qu'en réalité, chacun de ceux qui ont voté dans le sens ministériel aux élections générales de 1878, peut se dire que son vote a décidé du sort de la province pendant une année. Et chacun des adversaires du gouvernement qui se sont abstenus, peut se dire le même chose. Nous avons ainsi, sans trop nous en rendre compte, réalisé cette abstraction constitutionnelle qui semble impossible en fait : le gouvernement du pays par la volonté d'un seul électeur.

Dans ces conditions, n'est-il pas évident qu'il peut facilement arriver que, par suite d'un nombre même restreint d'abstentions, l'expression de l'opinion populaire soit faussée, puisque le suffrage a pu être si délicatement balancé dans cette occasion. Nous ne voulons pas considérer de quel côté on trouve plutôt les abstentionnistes chez nous. Mais nous pouvons bien conjecturer que, si la loi électorale comportait la votation obligatoire, le résultat des élections partielles ou générales serait assez souvent différé de ce qu'il est sous le régime actuel.

A. GÉLINAS.

AUX DAMES qui veulent un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis. Elle trouveront, de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, ruban et un bon assortiment de lingerie et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

M. BIBAUD ET LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDE PHILOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE (Suite)

Probant. — Qui prouve. (LAROUSSE.) *Quand les procès-verbaux des percepteurs sont admis comme pièces PROBANTES...* (J.-B. SACY.) *Raison PROBANTE.* (L'ACADÉMIE.)

Blouser. — Tromper. *Il craint de se BLOUSER ; c'est ce qui m'a BLOUSÉ.* (L'ACADÉMIE.) *L'ami des hommes qui parle, qui décide, qui tranche, se BLOUSE souvent.* (VOLTAIRE.)

Un esprit de travers asses souvent se BLOUSE. DESTOUCHES.

Qui rétrograde se BLOUSE. BÉRANGER.

Immarcassible. — Qui ne peut se flétrir, qui est incorruptible. *Gloire IMMARCASSIBLE.* (LAROUSSE.) *Qui ne peut se flétrir.* (L'ACADÉMIE.)

Esseulé. — Part. passé du v. *esseuler.* *Comme vous êtes ESSEULÉ !* (E. SUE.)

*Par-ci, par-là, quelques anciens sages
Tout ESSEULÉS errent au bord des eaux.* LA MOTTE.

Cet homme est ESSEULÉ. (L'ACADÉMIE.)

Affectuosité. — Qualité d'une personne affectueuse ; sentiment d'affection vive profonde. (LAROUSSE.)

Subodorer. — Flairer, sentir de loin. (LAROUSSE.) *Sentir de loin, à la trace.* (L'ACADÉMIE.)

Poignant. — Bonheur, plaisirs, transports, que vos traits sont POIGNANTS ! (J.-J. ROUSSEAU.) *La POIGNANTE ironie de Montaigne.* (LABOULAYE.) *Les POIGNANTES amertumes.* (L. ENAULT.) *La POIGNANTE histoire.* (E. TEXIER.) V. Hugo, Cousin, Barbaste, G. Sand et nombre d'autres ont souvent fait usage de cette expression que M. Bibaud reproche au *Courrier des Etats-Unis*, et qui est consacrée par l'Académie : *Douleur POIGNANTE, remords POIGNANT.*

Moyenner. — Procurer quelque chose par son entremise. (LAROUSSE.) *MOYENNER la paix.* (FANCHET.) *Henri IV MOYENNA bien le mariage du capitaine avec Mlle d'Espard.* (BALZAC.) *MOYENNER un accommodement.* (L'ACADÉMIE.)

Écale. — Enveloppe de certains fruits formant une sorte d'écorce coriace. *Des ÉCALES de noix, des ÉCALES d'amandes.* (LAROUSSE.) *ÉCALES de noix, ÉCALES d'œufs.* (L'ACADÉMIE.)

Se patiner. — Se hâter, mousse, PATINETOI. (LAROUSSE.) *SE PATINER au travail.* (LITTRÉ.) Se trouve aussi dans Bescherelle.

Becqueter. — Buffon, Lamartine, G. Sand, Rocques, A. Dumas et autres se servent souvent de ce mot.

Il becquetait guimpes et bandeaux. GRESSET.

Les oiseaux ont BECQUETÉ ces fruits. (L'ACADÉMIE.)

Cuisiner. — S'écrit *cuisiner* : apprêter, accommoder. *CUISINER le café.* (BALZAC.) *Le fourneau où se CUISINE la boisson noire.* (TH. GAUTIER.) *Elle aime à CUISINER.* (L'ACADÉMIE.)

Un prétendu. — Personne dont le mariage est convenu. *Elle est sortie avec son PRÉTENDU.* (LAROUSSE.) *Les Prétendus*, roman de Fréd. Soulié ; *Les Prétendus*, opéra de Rochon de Chabannes ; *Le Prétendu*, comédie de Riccoboni. *Voilà mon PRÉTENDU.* (L'ACADÉMIE.)

Volonté drue. — *Dru* s'emploie souvent, d'après Larousse et l'Académie, dans le sens de *vif, de décillé* ; par conséquent on peut dire une *volonté drue*.

Attraper. — Tromper. *J'y aurais moi-même été ATTRAPÉ.* (LE SAGE.) *Ton maître est plusamment ATTRAPÉ.* (MOLIÈRE.) *Je suis ATTRAPÉ avec d'autres.* (MME DE SÉVIGNÉ.) *Vous seriez bien ATTRAPÉ.* (L'ACADÉMIE.)

Plaisant. — Dans le sens d'agréable. Larousse dit : *Joindre l'utile au PLAISANT.* — *Il ne trouve pas PLAISANT que vous me mêliez dans vos discours. Il n'est pas PLAISANT d'avoir affaire à des gens de chicane.* (L'ACADÉMIE.)

Ingéniosité. — Caractère de ce qui est ingénieux. (LAROUSSE.) *Caractère de ce*

qui est ingénieux ou de celui qui est ingénieux. (LITTRÉ.) *On prenait son INGÉNOSITÉ pour du génie.* (CHATEAUBRIAND.) *La faculté d'analyse ne doit pas être confondue avec la simple INGÉNOSITÉ.* (BAUDELAIRE.) Se trouve aussi dans Bescherelle.

Piètre opinion. — On trouve identiquement cette expression dans Swift (traduct. de Paul de Saint-Victor) : *L'amour de la flatterie chez la plupart des hommes provient de la PIÈTRE OPINION qu'ils ont d'eux-mêmes.* Piètre, — mesquin, chétif et de nulle valeur dans son genre. (L'ACADÉMIE.)

Esclavagiste. — Si M. Bibaud donnait plus d'attention à l'orthographe, il écrirait *esclavagiste*, et comme ce mot se trouve dans le dictionnaire de Larousse et dans celui de Littré, il n'aurait pas commis la bourde de nous dire qu'il a été inventé par les rédacteurs de *L'Avenir*.

Délinéation. — Action de tracer les contours d'un objet au simple trait. Il se dit aussi de la figure qui en résulte. *La simple DÉLINÉATION fait voir l'étendue de cette place.* (L'ACADÉMIE.)

Récognition. — Parmi les riverains du Danube, il n'y a que le Grand Turc qui ne lui refuse pas sa RÉCOGNITION. (DE COURCHAMP.) Se trouve dans Larousse, dans Bescherelle et dans Littré.

Store. — Espèce de rideau qui se tire et se baisse par un ressort. (L'ACADÉMIE.)

Voir fonctionner une presse. — *Une machine FONCTIONNE.* (MOLÉON.) *Cette machine FONCTIONNE bien.* (L'ACADÉMIE.)

Inférence. — C'est un mot nouveau, mais on le trouve dans Larousse et Littré.

Désappointement. — Le DÉSAPOINTEMENT marche en souriant derrière l'enthousiasme. (MME DE STAEL.) *L'homme est aussi trompé par la réussite de ses vœux que par leur DÉSAPOINTEMENT.* (CHATEAUBRIAND.) *Nous avons bien ri de son DÉSAPOINTEMENT.* (L'ACADÉMIE.)

Un vapeur. — Bateau-à-vapeur. *UN VAPEUR anglais.* (LAROUSSE.) *Il est arrivé par LE VAPEUR.* (LITTRÉ.) Se trouve aussi dans Bescherelle.

Mais, s'écrie M. Bibaud, le mot le plus ridicule qui coure (sic) les Gazettes non seulement du Canada, mais de l'Union américaine (il aurait pu ajouter : et de la France surtout) — c'est le mot *lancer*... Le Président lance son message (mot en français, encore impropre)...

Ici j'ouvre une parenthèse à mon tour pour dire que voilà encore une grave erreur. Le mot *message*, signifiant communication officielle, est depuis longtemps d'un usage général et dans la presse et dans les chambres françaises. Le mot et la chose se sont introduits en France sous la constitution de l'an III de la République, qui établissait le directoire. Du reste, l'opinion de l'Académie vaut bien celle de M. Bibaud, et l'on trouve écrit en toutes lettres dans son dictionnaire : *Le MESSAGE du président des Etats-Unis.* L'on voit que c'est le cas même critiqué par M. Bibaud. Mais revenons au mot *lancer*.

Le gouvernement, continue M. Bibaud, lance un décret d'érection civile d'une paroisse ; l'évêque lance un mandement ; l'archevêque Taschereau a lancé une lettre pastorale contre la création d'une cour de divorce, etc."

Mais tout cela est très correct, M. Bibaud, à part peut-être votre *érection civile d'une paroisse*, qui me semble d'un français douteux. Larousse, Littré et l'Académie vous diront que le mot *lancer* s'emploie au figuré dans le sens d'émettre, de produire, de publier, de promulguer ; et qu'on peut dire fort bien : *lancer une bulle, un pamphlet, un prospectus.* Enfin, l'Académie, — on dirait une gageure, — se sert elle-même de cette expression dans la phrase suivante : *LANCER un mandement !...*

Le plus cocasse c'est que M. Bibaud prend la peine de mettre une note au bas de la page pour assurer à Mgr Taschereau qu'il n'a jamais eu l'intention de lui attribuer une phrase aussi... académique ! Après cela il faudrait tirer l'échelle !

Enfin, voyons, est-il possible de supposer que M. Bibaud ait ouvert seulement le dictionnaire de l'Académie française avant d'écrire ce salmigondis indigeste qu'il appelle : *Le Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française au Canada ? C'est bien là la plus triste des*

vicissitudes qu'elle pût éprouver, cette pauvre langue ; et, s'il y a progrès, c'est assurément dans le sens de la queue des vaches — en descendant.

JULES AIRVAUX.

(A suivre.)

NOS GRAVURES

Manitoba à l'Exposition

Manitoba a figuré avec honneur à l'Exposition, ses produits ont fait l'admiration de tout le monde, et la bâtisse qu'on avait mise à sa disposition était arrangée avec un goût exquis. Les exposants étaient nombreux, presque tous Anglais. Deux ou trois Canadiens-français pour représenter une province dont on eut un jour l'idée de faire une province française ! Et on a failli se battre ici pour cette idée !

Réception du général Grant

L'une de nos gravures représente l'arrivée du général Grant à San-Francisco, après son voyage autour du monde. On a beau mettre le peuple américain en garde contre son enthousiasme pour un homme auquel on prête des intentions qu'il n'a peut-être pas, on ne tient pas compte de ces avis et on acclame le soldat heureux dans la personne de qui toutes les nations viennent de décerner tant d'éloges et d'hommages à la nation américaine.

LA GUERRE DE 1870-71 ET SES CONSÉQUENCES EN EUROPE

Le *Times* vient de publier un remarquable article dont nous extrayons ces conclusions :

Ces neuf années ont eu une période de gaspillage anticipé des ressources de l'avenir, à laquelle a succédé une crise de stagnation, qui est loin d'être terminée. Tout le continent n'est encore qu'un immense camp armé. Les nations complotent contre les nations, non-seulement au point de vue militaire, mais encore au point de vue commercial. Encore une année ou deux, et l'on peut prévoir, ainsi que l'a déclaré un homme d'Etat européen, qu'une muraille de la Chine va être élevée autour de chaque pays, pour que ses habitants ne puissent pas mettre à profit, à leur usage, l'habileté de leurs voisins.

Des deux principaux acteurs de la lutte gigantesque de 1870 et 1871, il est difficile de dire lequel en est sorti le moins entaillé et le moins meurtri. La France, matériellement prospère, continue à ne pas savoir quel est son meilleur régime politique. L'Allemagne avec une constitution à l'abri des dangers de révolution, paraît s'imaginer que le commerce peut être conduit comme un régiment, et que des discours professionnels peuvent guérir les maux qui résultent des privations.

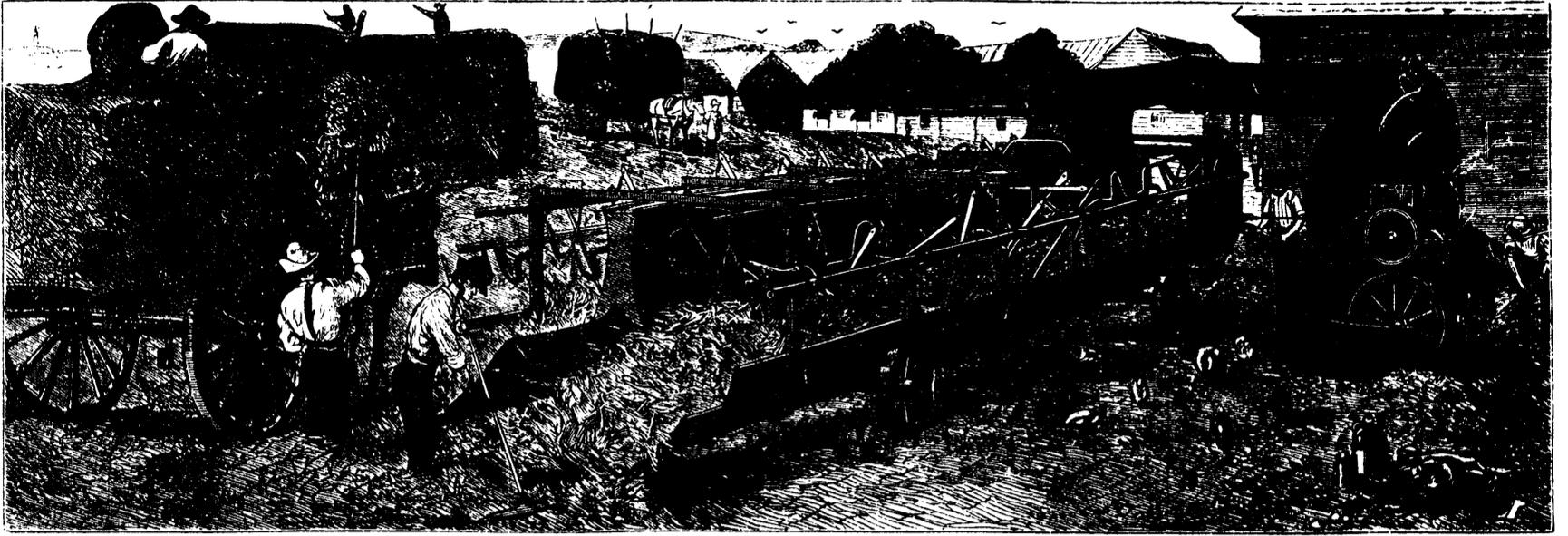
La guerre de 1870 n'est certainement pas coupable d'avoir créé les causes qui, depuis, ont tenu l'Europe comme suspendue au-dessus d'un abîme, mais elle a contribué puissamment à accélérer leur action. Ses héros sont excusables de se réjouir aux époques anniversaires de leurs exploits. Par ces victoires ils ont fondé une nation ; mais pour lui donner la prospérité, il faut d'autres arts plus difficiles et plus élevés que la stratégie et la tactique.

AVIS AUX DAMES

MADAME. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que notre importation d'automne est maintenant toute reçue et que notre assortiment de marchandises sèches est au plus grand complet. Il nous fait plaisir de pouvoir vous dire que, grâce à l'encouragement tout à fait libéral qui nous a été accordé jusqu'à présent, nos affaires se trouvent dans un si bon état, qu'il nous a été facile de faire nos achats aux mêmes taux que les marchands du gros, et nos dépenses étant bien moindres que les leurs, il est tout naturel que nous puissions faire le commerce de détail à des prix plus bas qu'ils peuvent faire celui du gros. A ces avantages déjà considérables, nous ajoutons celui de pouvoir acheter comptant, et par conséquent presque pour rien, des fonds de banqueroute que nous avons presque toujours en main, autre moyen encore plus propre que les deux premiers à nous permettre de vendre à meilleur marché que n'importe qui. Soumettant ces faits à votre considération et vous priant d'agréer nos remerciements pour le bienveillant encouragement que vous nous avez accordé, nous sollicitons respectueusement votre prochaine visite.

DUPUIS FRÈRES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.



RECOLTE EN TEMPS DE PLUIE—NOUVELLE MACHINE DE M. GIBB



OTTAWA—"LA PROMENADE DES AMOUREUX"

LES CANADIENS DE L'OUEST

(2 vols.)

PAR M. JOSEPH TASSÉ

L'histoire des peuples n'est pas toute entière chez les historiens. Ils nous présentent une chaîne d'événements dont les rois, presque toujours, sont les anneaux ; ils nous racontent les guerres, les expéditions, les conquêtes, la fondation des villes, les sièges remarquables, les victoires des grands capitaines, leurs défaites : ce n'est pas là toute l'histoire. La géographie, c'est aussi de l'histoire. Hérodote serait souvent incompréhensible sans Strabon, le géographe. La poésie, c'est aussi de l'histoire. Donnez-moi, disait lord Chatam, les chants populaires d'un peuple et je vous laisserai lui rédiger des lois.

Avec l'historien, le géographe et le poète, les enseignements de l'histoire sont encore incomplets. Où est la part du peuple, du vulgaire, comme on se plaisait à dire sous le grand roi Louis XIV, qui véritablement constitue la nation ? L'histoire de la royauté peut édifier les rois. Il y a dans le peuple une autre royauté, basée, celle-ci, non pas sur le hasard de la naissance, mais sur la grandeur d'âme, le courage, le génie, la persévérance, le malheur. Cette royauté est pleine d'enseignements pour tout le monde. Chacun de nous peut devenir roi de cette royauté-là.

L'histoire, cependant, qui n'aime que le faste, laisse de côté dans le champ de la moisson ces riches épis : le biographe vient et les recueille. C'est Plutarque complétant Thucydide et Tite-Live.

Le Canada, comme la Grèce antique, a aussi ses hommes illustres. Notre histoire est pleine de dévouements isolés, de grands courages ignorés, de hauts faits inconnus. Chacun de nos ancêtres a été un guerrier, un découvreur remarquable, un chef de sauvages auxiliaires, un marin intrépide, un martyr. Parcourez l'Amérique du Nord dans sa longueur et dans sa largeur, depuis Saint-Jean de Terre-Neuve jusqu'à Saint-Jean de Vancouver ; depuis la Baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane, partout vous trouverez les traces glorieuses de nos ancêtres, ou de nos concitoyens.

Pas une ville qui n'ait été, ou assiégée, ou défendue, ou fondée par l'un des nôtres ; pas un sentier qui n'ait été foulé par le pied de nos traiteurs ; pas une montagne qui n'ait été explorée par quelques-uns de nos découvreurs ; pas un lac qui n'ait été sillonné et baptisé par nos voyageurs ; pas une rivière qui n'ait été remontée à sa source par nos canotiers chantant des airs du pays ; pas une tribu sauvage où le nom canadien n'ait été mêlé au terrible chant de guerre, où les nôtres n'aient siégé à côté des chefs.

Cependant, ouvrez Garneau et Ferland, et vous y trouverez à peine mentionnés les noms de ces explorateurs qui ont découvert plus de lacs, de montagnes, de rivières et de plaines que Stanley n'en a entrevu, de ces diplomates qui, dans des congrès plus efficaces que celui de Berlin, nous ont ménagé l'alliance des grandes tribus de l'Ouest, ont reculé nos frontières jusqu'aux Montagnes-Rocheuses.

Une lacune existait donc dans l'histoire de notre pays, une lacune considérable. De fait, la véritable physionomie de notre race, cette nature féconde, cosmopolite, si l'on peut parler ainsi, capable également des plus hauts raffinements de la civilisation et de la plus primitive barbarie ; qui fait du parisien l'émule du citoyen d'Athènes, et du traître canadien l'émule du chef indien tatoué et panaché ; cette aptitude instinctive à s'accommoder d'une police exagérée et d'une vie toute sauvage, témoignage de notre double origine romaine et celtique, n'avaient peut-être pas été suffisamment mis en relief par l'histoire écrite de la race française. Nous connaissons à satiété le français poudré, frisé, maniéré de la cour ; nous avons le soldat de Rocroi et d'Austerlitz ; nous avons vu le vandalisme renaître avec les communistes et les septembriseurs ; nous savons les qualités exquises du paisible cultivateur d'une ferme berrichonne et normande ; nous avons Henri Martin, Thiers

et Alexandre Dumas père : nous n'avions pas Fenimore Cooper.

Les *Canadiens de l'Ouest* de M. Tassé comblent cette lacune.

Les *Canadiens de l'Ouest* ne sont cependant pas complets. Ils ne sont pas tout ce que le lecteur attend. Attaché à la stricte lettre du titre de son livre, M. Tassé ne nous donne que la vie des Canadiens proprement dits : ceux qui, quoique Français de sang, sont nés dans le pays. Les grands découvreurs français, les du Lhut, les Nicolet, les Pierre Gauthier de Varennes, les Joliette, les La Salle et vingt autres noms plus ou moins connus, n'entrent pas dans sa galerie des Canadiens. De crainte de se heurter à des Français de France, il pénètre à peine dans l'histoire. Ses héros sont presque tous des contemporains. A peine quelques-uns remontent-ils jusqu'au milieu du siècle dernier. C'est une erreur à mon sens ; l'idée générale de l'ouvrage est incomplète. Peut-être l'auteur se réserve-t-il d'en faire un volume séparé, dans une nouvelle édition.

Les *Canadiens de l'Ouest* sont toute une révélation, même pour ceux qui sont passablement familiers avec nos historiens et nos archives.

La statistique nous disait bien que l'arbre de la famille canadienne étend ses racines dans la plupart des villes américaines ; nous savions que l'Illinois, l'Ohio, le Missouri, l'Iowa, le Wisconsin, le Minnesota, le Michigan, pour ne parler que des Etats de l'Ouest, renferment des milliers de Canadiens-français. Mais dans quelles circonstances ces colons ont-ils émigré ? Quelle part ont-ils prise à la fondation, au développement, à la prospérité des villes et de ces états, nous ignorions tout cela.

L'histoire du Mexique ne nous était connue que par son état chronique de révolutions, par ses mines d'or, par les trahisons de Cortez, par les malheurs de Maximilien. Voici que la grande figure canadienne émerge au-delà du continent, grandit, remplit le fond de l'horizon, et, dans ce fantôme lointain, quelque citoyen de nos villes, quelque cultivateur de nos campagnes, reconnaîtront un ami, un parent qu'ils croyaient perdu.

L'ouest de la confédération canadienne n'est pas moins rempli de nos compatriotes que l'ouest des Etats-Unis.

Il n'y a pas jusqu'aux régions boréales, dont la découverte et l'exploitation ne soient disputées par les nôtres. La baie d'Hudson est une mer canadienne ; la rivière Mackenzie a été explorée par eux ; ils ont laissé la trace de leurs raquettes sur les neiges polaires.

Demandez à la Compagnie de la Baie d'Hudson quels sont ses chefs d'excursion les plus intrépides, quels sont ses interprètes les plus habiles auprès des Sauvages ? Des Canadiens, vous répondront-ils.

Voilà le champ dans lequel M. Tassé a glané ses héros, champ vaste, illimité, aux parcours variés, aux sites pittoresques s'il en est au monde : les neiges éternelles, les prairies immenses, les montagnes, l'océan et le firmament du ciel au-dessus de la tête. Pour un pareil domaine, il fallait de pareils hommes.

Il n'y a que des Français pour entrer ainsi dans le désert inexploré, comme un roi rentre dans son royaume. Véritablement, nous étions faits pour rester les maîtres du continent.

Mais, n'allez pas croire que les héros de M. Tassé soient simplement des personnages de roman, des types pour Fenimore Cooper, des chevaliers errants en quête d'aventures, des utopistes cherchant dans le désert l'homme idéal de Jean-Jacques Rousseau.

Le côté poétique n'est qu'accidentel pour eux. Sans doute, la grande liberté des bois sourit à leurs rêves d'indépendance ; les périls des lointaines expéditions à travers les prairies, les lacs et les montagnes aiguillonnent leur esprit ; il entre dans leur nature de Français d'être hardis, intrépides, téméraires même ; loger sous une tente, se nourrir de venaison et de pêche ; n'avoir pour boussole que l'étoile

polaire ; disputer d'adresse, d'agilité, de force et d'éloquence avec l'enfant des bois, conviennent à leur tempérament chevaleresque. Cependant, le but de leurs courses a toujours un objet pratique, utilitaire : s'amasser une petite fortune, donner l'aisance à leur famille, découvrir et exploiter une mine, tracer une route aux caravanes marchandes, ménager l'alliance d'une tribu sauvage, choisir le site d'une ville, voilà le constant mobile de leurs expéditions aventurées.

C'est ainsi qu'ils ont attaché leurs noms, des noms français à toutes les rivières, à tous les lacs, à toutes les collines, à toutes les stations de relais, à toutes les chutes d'eau, à tous les portages du Grand-Ouest. Touchante réminiscence de la patrie absente, toute entière dans leurs cœurs, dont ils retrouvaient l'image à chaque instant sous leurs yeux.

Les grandes villes de l'Ouest, dont la rapidité étonne le nombre, ont été fondées par eux dans des sites remarquablement bien choisis : Milwaukee, par Solomon Juneau ; Dubuque, par Julien Dubuque ; Saint-Paul, par Vital Guérin ; Peoria, par J. B. Mallet ; Galveston, par Ménard ; Saint-Joseph (Missouri), par Joseph Robidoux, et enfin, Chicago, la reine de l'Ouest, par Beaubien.

M. Tassé n'a pas groupé ses héros dans l'ordre chronologique. Ce qu'il s'agissait de faire ressortir, ce sont les lieux où ils ont figuré. Il prend d'abord des Canadiens dans l'Ouest des Etats-Unis, puis dans le Nouveau-Mexique, dans la Californie, et enfin dans l'ouest et le nord du Canada. Cette méthode est naturelle, facile et sans confusion pour le lecteur.

Charles de Langlade est le premier personnage qu'il nous présente. C'est aussi le plus important de tout son Panthéon, à cause de ses hauts faits personnels, et surtout à cause des grands événements auxquels il a pris part.

Peu de Canadiens ont exercé sur les Sauvages une influence aussi grande que Langlade, influence formidable contre la puissance anglaise avant la conquête, influence toute bienfaisante pour eux après 1769. Il est initié à tous les complots, à toutes les conjurations que trame contre eux Kon-diaronk, le Machiavel, en même temps que le Pyrrhus des tribus de l'Ouest ; on le trouve à l'assaut de tous les forts anglais par les Sauvages, et plus d'une fois il les conduit lui-même à la victoire.

Le succès de la bataille de la Monongahéla, l'une des plus décisives qu'aient remportées en Amérique les Français sur les Anglais, lui revient en majeure partie.

Ecoutez plutôt le narrateur lui-même :

Parti du fort (Duquesne) le neuf juillet, à huit heures du matin, Beaujeu se trouva à midi et demi en présence des Anglais, au moment même où ils faisaient halte sur la rive sud de la Monongahéla, pour prendre leur dîner. Les Français et les Sauvages n'avaient pas été aperçus par l'ennemi, et ils s'embarquèrent dans des ravis et des bois épais, qui formaient une ceinture infranchissable sur la rive opposée.

Langlade comprenant tout l'avantage de la position, se rendit auprès de Beaujeu pour le presser d'engager l'action ; mais le commandant français sembla faire la sourde oreille. Langlade réunit alors les chefs sauvages, leur fit voir l'importance d'attaquer à l'instant les Anglais, et leur conseilla d'aller demander l'ordre de commencer la bataille. Lui-même fit une seconde démarche auprès du commandant français, et insista énergiquement sur la nécessité d'attaquer immédiatement l'ennemi : " Si l'on veut se battre, lui dit-il, il faut le faire tandis que les Anglais, ne soupçonnant pas le péril, ont mis leurs armes de côté, ou lorsqu'ils passeront à gué la rivière, car ils sont trop supérieurs en nombre pour pouvoir leur résister en rase campagne."

Beaujeu, mettant enfin terme à ses hésitations, commanda l'attaque.

Après une résistance de quelques heures, les soldats de Braddock prirent la fuite, et les Canadiens et les Sauvages les chargèrent à coups de haches, les forçant de se jeter dans les eaux de la Monongahéla, où beaucoup se noyèrent.

Ceci se passait en 1755.

Voyons à présent la part que prend Langlade à la journée des Plaines d'Abraham, journée fatale, qui a décidé du sort du Canada-français.

A la nouvelle que le pays avait jeté le cri suprême : *Annibal ad portas*, que Wolfe était aux portes de Québec, Langlade et de la Véranderie, l'un des décou-

vreurs des Montagnes-Rocheuses et de l'Océan Pacifique, " descendirent la grande rivière avec douze cents Cristinaux, Sioux, Sacs, Folles-Avoines, Sautaux et Renards." Langlade, ajoute M. Tassé, venait offrir sa vaillante épée à Montcalm, qui, le premier de nos héros, n'avait que des héros à commander.

Wolfe arriva en vue de Québec avec 12,000 hommes et une flotte considérable. Les Français se hâtèrent d'occuper l'espace compris entre la rivière Saint-Charles et le Saut Montmorency. Ils étaient divisés en trois corps d'armées, commandée, la droite par Vaudreuil, la gauche par Lévis, et le centre par Montcalm.

Le 25 juillet, un détachement de l'armée de Wolfe, fort de 2,000 hommes, vint pousser imprudemment une reconnaissance à travers le bois jusque tout près des retranchements français. Langlade, qui surveillait ses mouvements à la tête d'un nombreux parti de Sauvages qu'il avait fait mettre en embuscade, se rendit auprès de M. de Lévis pour l'engager à appuyer l'attaque qu'il avait préparée contre l'ennemi.

Il revint plusieurs fois vers Lévis, employa les sollicitations les plus pressantes, mais en vain. L'on voulait se battre à l'europpéenne. Ce fut là le malheur des généraux français.

Si les conseils de Langlade avaient prévalu en cette occasion, comme ils avaient prévalu à la Monongahéla, quatorze ans auparavant, tout un détachement de l'armée de Wolfe était taillée en pièces. Ce qui restait des envahisseurs, démolisés par un si grand échec, n'aurait pu résister à notre armée ; Québec était sauvé, et le Canada demeurait à la France.

Ces détails, d'une haute importance, M. Tassé les a recueillis, non pas dans les bulletins des commandants français, dédaigneux des milices du pays et de ce qu'ils appelaient le système canadien, mais dans le témoignage des Anglais eux-mêmes, surtout dans un curieux *Dialogue des morts entre le marquis de Montcalm et le général Wolfe*, écrit, à ce que l'on croit, par un officier écossais, du nom de Johnstone.

Tant d'imminents services avaient, cependant, attiré l'attention des autorités, même de la Cour, puisqu'à son retour à Machillimakinac, après les tristes événements de Québec, Langlade trouva une commission de lieutenant, signée de Louis XV, qui l'attendait.

La conquête du pays consommée, le rôle de Langlade change complètement. Il avait compris que la France venait de perdre définitivement le Canada, et qu'il fallait se soumettre loyalement à la triste nécessité.

Aussi, le grand empire qu'il avait pris sur les Sauvages, il l'emploie désormais à les apaiser et à sauver les Anglais des terribles représailles qu'ils exercèrent contre eux. Car, nos alliés des bois, Pontiac et ses tribus coalisées, n'enterrèrent pas, eux, la hache des combats à la soumission du pays à l'Angleterre ; ils attendirent longtemps, l'arme au poing, le réveil du Grand Roi, leur Père, qui ne devait plus se réveiller pour eux. Québec, Montréal avaient capitulé, qu'ils montaient encore à l'assaut des forts de l'Ouest, et ne tentaient rien moins que de détruire, à eux seuls, la puissance anglaise dans toute l'Amérique du Nord !

Jusqu'en 1775, Langlade ne prend aucune part aux entreprises des Sauvages contre les Anglais ; tout au contraire, il eut sauvé Machillimakinac et toute la garnison, si le commandant Etherington eût écouté ses sages avis. Mais, à l'occasion de la guerre de l'indépendance américaine, nous le retrouvons à la tête de ses derniers alliés, poussant ses incursions jusqu'au cœur des Etats américains. Ce n'était plus contre l'Angleterre qu'il combattait, mais c'était toujours contre des Anglais.

Jean-Baptiste Cadot, le second nommé sur la liste des Canadiens de l'Ouest, est une de ces natures originales, entreprenantes, dont la hardiesse nous étonne quelques fois.

Catlin, exposant de curiosités américaines, avait formé le projet d'emmener à Londres une troupe de Peaux-Rouges pour donner aux habitués de Regent street une série de représentations sur les

mœurs de nos sauvages d'Amérique, la danse du combat, le chant guerrier, le tomahawk, le calumet de la paix, le bucher, etc. Il fit la connaissance de Cadot. Cadot était sauvage du côté de sa mère, avait une taille imposante, parlait, en même temps que plusieurs dialectes indiens, le français et l'anglais ; il pouvait se tatouer, s'affubler de plumes d'aigles. Bref ! rien ne lui manquait pour faire un chef sauvage éclatant. Catlin lui fit des ouvertures, et un beau matin, Cadot s'embarqua pour Londres avec une troupe de Sautaux et de Crics.

La troupe obtint à Londres un succès immense.

Parmi le flot de visiteurs que Cadot émerveillait par ses récits fantastiques, se trouvait une jeune demoiselle, la fille d'un riche et respectable citoyen. Elle était belle, vertueuse, aimable, connaissait la musique, avait beaucoup lu, surtout les incomparables romans de Fenimore Cooper.

Les récits enthousiastes de Cadot l'impressionnèrent tellement, quelle crut au bonheur de cette existence indépendante et aventureuse qu'il dépeignait sous de si belles couleurs.

Bientôt il ne fut plus question à Londres, que du mariage projeté entre le chef sauvage et une charmante demoiselle anglaise.

Malgré la dissuasion de ses amis et le désespoir de ses parents, elle fit voile un beau jour pour l'Amérique, emportant son piano, ses livres, plusieurs meubles élégants, et beaucoup de riches toilettes.

Amer désenchantement ! Au lieu des tribus guerrières, des vastes domaines soumise à son époux, qu'elle avait rêvés, elle trouva une pauvre cabane enfumée, où régnait la misère.

Quelques années plus tard, la mort vint et l'emporta.

A qui assimilerons-nous Charles Rhéaume, à saint Louis ou à Solomon ? Saint Louis rendait la justice sous un arbre de son jardin, et faisait couper la langue de ceux qui avaient blasphémé ; Solomon, siégeant sur un trône d'or, et se trouvant en présence d'un enfant que se disputaient deux mères, il ordonnait que l'enfant fût fendu en deux.

Les droits de Charles Rhéaume à l'admiration de la postérité, ne sont pas moins grands que les droits de ces deux sages.

Voyez plutôt.

Deux hommes paraissent un jour devant son tribunal. Le juge écoute patiemment la plainte bien accentuée de l'un, et la défense non moins énergique de l'autre. Après l'interrogatoire des témoins, il se lève avec dignité et prononce la sentence suivante :—Vous êtes tous deux dans le tort. Vous, Boisvert, le demandeur, vous m'apporterez un voyage de foin ; et vous, Crèle, le défendeur, vous m'apporterez un voyage de bois. La cause est réglé.

Il n'y avait pas d'appel du tribunal de Rhéaume.

Ceci n'est qu'un des nombreux jugements qu'il a rendus, et tous ses jugements se ressemblent par quelque endroit. Sa richesse légale, nous dit son biographe, consistait dans un volume dépareillé de M. Blackstone.

Une autre spécialité de Rhéaume, c'est qu'il adorait le galon rouge. " Il siégeait toujours en robe écarlate, à revers de soie blanche, et semée de boutons d'or."

Quelques-uns, je ne dirai pas de nos juges, mais de nos présidents canadiens, ont tous les faibles de Rhéaume pour le costume. Voir la galerie des présidents du Sénat.

PASCAL POIRIER.

(A suivre.)

ARRIVAGE.—M. Elz. Derome, le manchonnier bien connu, vient de recevoir directement d'Europe par le steamer *Circassian*, et de ses correspondants du Nord-Ouest, au-delà de 9,000 peaux de Seal Shetland et des mers du Sud ; Mouton de Perse, Mouton de Russie, Loutré de Mer, Chat Sauvage, peaux d'Ours et de Buffle, etc., qu'il fait confectionner en casques, manchons, manteaux, paletots, etc., par des ouvriers expérimentés, ce qui lui permet de vendre à très-bas prix. M. Derome a aussi reçu de la Nouvelle-Zélande une consignation de peaux de Renard argenté. Les fourrures y sont réparées, nettoyées, etc., à bas prix. L'adresse est toujours la même : 621, rue Ste-Catherine, Montréal.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

UN CONSEIL SUR LE DUEL

Une histoire à propos de duel nous ayant valu l'honneur d'une réponse, nous avons cru devoir la faire connaître au lecteur, puisqu'elle nous fournit l'occasion d'un deuxième article sur le même sujet.

Voici cette lettre :

Monsieur,

Votre article contre le duel m'a fait faire de sérieuses réflexions. Hélas ! malheureusement trop tard, car, tel que vous me voyez, j'étais un duelliste acharné. Jugez-en vous-même par ma triste et terrible histoire. Venu au monde sans aucun nom de famille avoué, cette situation délicate dans la vie m'avait rendu très-poin-tilleux sur le point d'honneur. Aussi, dès l'âge le plus tendre, manifestai-je des intentions aussi chevaleresques que belliqueuses. Je ne vous citerai qu'un haut fait d'armes de mon enfance. A l'âge de dix ans, je mangai le nez d'un de mes camarades qui m'avait appelé *le petit choss*. Je dois cependant avouer à l'honneur de la vérité, que ce nez m'a toujours resté sur la conscience. J'arrivai ainsi à l'âge de vingt ans, irritable et hargneux comme un chien qui montrerait ses crocs parce qu'on l'appellerait Néron alors qu'il s'appellerait Bismark. Que voulez-vous, monsieur, chacun ici-bas a sa délicatesse. Donc, à vingt ans, je promis de me faire désormais respecter de part les armes. A cet effet, j'avais appris à tirer avec une vieille *brisque* retournée, et j'étais devenu de première force. Vous aller en juger vous-même, me permettant toutefois de ne pas entrer dans tous les détails. De vingt à soixante ans, monsieur, j'ai eu trois cent soixante-six duels. Oui, *trois cent soixante-six* ! dans lesquels je tuai tous mes adversaires. Qu'ils reposent en paix ! Il est vrai que je n'avais pas mon pareil au pistolet ni à l'épée. Ainsi, me battant un jour au pistolet, j'aperçus la balle de mon adversaire qui allait me traverser la poitrine. Que fais-je alors ? Pour prévenir un accident, je vise la projectile qui est en route, je tire, et ma balle rencontrant celle qui était destinée à me tuer, elle l'amortit sur le coup, car tous deux s'aplatirent l'une contre l'autre et elles tombèrent à terre sous la forme de deux disques... L'honneur n'étant pas satisfait, car l'insulte avait été très-grave, nous essayâmes, au second tour, de l'épée. Nous tombâmes en garde. Après les premières passes qui semblèrent mettre les épées en grand appétit, mon adversaire fondit sur moi brutalement. Il était prêt à m'embrocher, quand, par une de ces heureuses fuites dont je possède le secret, son épée passa sous mon bras droit. Que fais-je encore ? Je rapprochai adroitement le bras contre la position, l'épée se trouva prise comme dans un étai, et en voulant la retirer de cette étroite aussi adroite qu'inattendue, mon adversaire se trouva désarmé et se démit le poignet. Alors ne perdant pas un instant, et pour que mon courage ne se refroidit pas, je poussai galamment mon épée jusqu'à la garde dans la poitrine de mon adversaire, et comme un arbre se trouve derrière lui, je le clouai délicatement sur place comme un papillon dans une collection. Par ces deux faits aussi simples que modestes, vous jugerez de ma force. Je dois cependant vous avouer qu'après cette brillante et mémorable passe d'armes, je commençai à me dégouter du duel. Dans mes rêves, je voyais toujours ce pauvre diable enfilé comme un poulet à la broche, les yeux grands ouverts, la langue prise entre les dents, la poitrine saignante, et je résolus d'abandonner le duel. Du reste, après quarante ans de services actifs, j'avais bien le droit de me reposer sur mes lauriers, ayant pour oreiller le souvenir de mes trois cent soixante-six victimes. Votre article ayant paru au moment où je prenais cette détermination, j'ai fortement applaudi à votre thèse, car, comme vous le dites fort bien, les chances n'étant généralement pas égales, j'ai pensé qu'il y aurait un moyen très-simple de les égaliser, tout en continuant à s'entretenir d'une manière toujours galante, délicate et honorable. Ainsi, monsieur, que chaque parti intéressé se serve de l'outil de son travail pour se battre. Je vais m'expliquer. Par exemple, les cochers se battaient à coups de fouet, les forgerons à coups de marteau, les bouchers à coups de couteau, les médecins à coups de lancette, les avocats à coups... de langue, etc... etc...

Vous abandonnant l'idée convaincu que vous la ferez chaudement valoir auprès du public, je reste, monsieur, votre obligé,

DE LA RAPIÈRE.

Bravo ! cher M. de La Rapière, vous avez là une idée aussi pratique que merveilleuse. Voyez-vous des cochers en train de s'administrer une *décoction* de coups de fouet jusqu'au sang ; des forgerons s'écrasant la cervelle à coups de frappeur ; des bouchers s'entr'ouvrant le ventre à coups de couteau et laissant passer les intestins comme un cheval de *torriador* défoncé par la corne d'un taureau espagnol ; des médecins se scalpant entr'eux ;—ce sera très-difficile pour ces illustres disciples d'Esculape qui, jusqu'à présent, ont toujours scalpé et saigné la... bourse de leurs clients !—enfin, voyez-vous des avocats se battre à coups de langue. *Grands dieux ! Et si l'un d'eux*

venait à la perdre, comment ferait-il ? Il n'aurait plus qu'à emprunter celle de sa belle-mère. Comme les langues d'oie au gratin, ce sont les meilleures... ou les plus mauvaises dirait Esope.

Allons ! fils de la chicane et du duel, préparez, aiguissez vos outils, et à la première occasion, mettez en pratique l'idée originale et excentrique du sieur de La Rapière.

GASTON-P. LABAT.

Citadelle de Québec, 8 octobre 1879.

L'APÔTRE DU DIVORCE

VERSETS BIBLIQUES

1. Et, en ce temps-là, il n'était question que d'un apôtre, arrivant du Sud. Et cet apôtre se nommait Alfred Naquet.

2. Voici quelle fut la généalogie d'Alfred Naquet. Il eut pour arrière-trisaïeul Zabulon, qui connut Sarah. Il l'épousa et eut Josué. Josué épousa Abigail et eut Phinée. Phinée épousa Hanna et eut Gédéon. Gédéon épousa Rebecca et eut David ; David épousa Léa et eut Alfred-Eliacin. Telle fut la généalogie d'Alfred Naquet.

3. Quand il parut pour la première fois, il excita le rire et les quolibets du peuple.

4. Et l'on se moquait de sa bosse, et l'on disait qu'il était malpropre, et on lui reprochait de vouloir mettre la société à feu et à sang.

5. Et l'apôtre se disait : " Ils ont des yeux et ne voient pas ; ils ont des oreilles et n'entendent pas. Mais un jour leurs yeux s'ouvriront, leurs oreilles percevront et ils verront que je suis leur bienfaiteur."

6. Et les années s'écoulaient sans que l'apôtre cessât d'être méconnu. On riait, on le bafouait, on le conspuait. Il était l'objet des épigrammes de tous ;—et les gens de son parti, eux-mêmes, refusaient de le prendre au sérieux.

7. Pendant ce temps, Naquet allait sur les grandes routes et faisait entendre ces paroles : " O vous tous et toutes qui souffrez, venez à moi. Je suis celui qui sépare les maris d'avec les femmes et les femmes d'avec les maris."

8. Je vous le dis en vérité : Quand une femme ne pourra vivre en bonne harmonie avec son époux ou quand un époux voudra répudier sa femme.

9. Il viendra à moi ; il dira : voici ma femme, je n'en veux plus, et il fera trois fois : " Toc, toc ! toc, toc ! toc, toc !—je te répudie," et tout sera dit. Et je les délivrerai. Je suis celui qui délivre les ménages souffrants. Je suis l'apôtre du divorce.

10. Et à mesure qu'il marchait et qu'il parlait, son cortège s'augmentait. Les femmes le suivaient, en pleurant de joie. Les hommes le bénissaient et faisaient des vœux pour lui.

11. Et les quolibets cessèrent ; et il devint un grand homme en qui se concentraient les espérances universelles. Il fut beau, il fut spirituel, il fut intelligent, il fut un grand orateur, un sage, un profond législateur.

Sa bosse parut comme un diamant sur son dos, et l'on crut qu'il avait sous son habit des ailes repliées.

12. Et de toutes parts, on entendait retentir ses éloges : " Louez-le sur le psalterion et sur le tambourin ! Que les générations l'exaltent au son des cymbales ! Que la fille des Cigales, Céline Chaumont, le chante sur la harpe ! *Alleluiah !*"

On sait que Cham se livrait assez volontiers à d'innocentes mystifications.

On parlait un jour peinture, devant lui, de la façon la plus sérieuse et la plus animée ; et quelqu'un venait de dire que, comme le poète avec sa plume, un peintre pouvait, à son gré, faire rire ou pleurer avec son pinceau.

—J'en sais quelque chose, dit Cham d'un ton pénétré. J'ai pleuré hier, chez Ary Scheffer, pendant dix minutes.

—Je crois, en effet, qu'il traite, en ce moment, un sujet des plus pathétiques.

—Oh ! ce n'est pas cela, répondit froidement Cham ; c'est que, en restant... il m'a fourré son pinceau dans l'œil !

VARIÉTÉS

Fin de lettre d'une provinciale, en ce moment à Paris :

" Enfin, ma chère, tous les jours des enterrements magnifiques... je m'amuse énormément."

* *

Un libre-penseur.
—Il ne m'est jamais venu dans l'idée qu'il existât un Dieu !

—Tiens ! exactement comme mon caniche. Seulement, il ne le dit pas, lui !

* *

Sur le boulevard.
—Tiens, tu es en deuil ?
—Oui, j'ai perdu ma belle-mère.
—Une si excellente femme ! tu dois être désolé !
—Non il me reste mon beau-père !

* *

—Si je pouvais compter sur votre discrétion je vous conterais une histoire... mais une histoire !...

—Je ne suis pas discret du tout, ne me la contez pas.

—Eh bien, ça m'est égal, je vais vous la conter tout de même, mais surtout n'en dites rien !

* *

M. Prudhomme a lu dans son journal les détails horribles de l'assassinat commis récemment par un garlien de la paix, lequel a coupé sa victime en soixante-seize morceaux.

Il reste un instant songeur :
—Et on ose dire que la République est encore le régime qui nous divise le moins !

* *

Dialogue entre père et fils, pris dans le *Punch* :

Le père.—Un fameux cigare que tu fumes là. Combien te coûte-t-il ?

Le fils.—Soixante-quinze francs le cent.

Le père.—Quelle extravagance ! Moi, je ne fume que des cigares de deux sous.

Le fils.—Et tu fais bien : " Si j'avais autant d'enfants que toi, je ne fumerais pas du tout !"

* *

On sait que Cham avait les jambes prodigieusement longues.

Voici une anecdote qu'il racontait à ce propos :

" J'entre hier chez un tailleur que l'on m'avait recommandé. Je choisis l'étoffe d'un pantalon, j'accepte le prix de 45 francs qu'on me demande, et le tailleur commence à me prendre mesure.

" Son mètre à la main, il descend, il descend, en témoignant, à mesure, un étonnement toujours croissant. Enfin, arrivé un peu au-dessous du genou, il s'arrête, et remet son mètre dans sa poche.

—Eh ! bien, lui dis-je, vous en restez là ?

—Monsieur, me répondit-il, je ne peux pas descendre plus bas pour 45 francs.

* *

Plus fort que l'araignée de Pélisson.

Privat d'Anglemont, le bohème célèbre, allait souvent au café du Divan, en quête d'un ami inconnu qui lui offrit une consommation. Mais souvent il revenait bredouille.

En homme intelligent, il avait inventé ce truc assez malin :

Il avait dans sa poche une araignée en caoutchouc, qu'il jetait adroitement dans le bock de son voisin.

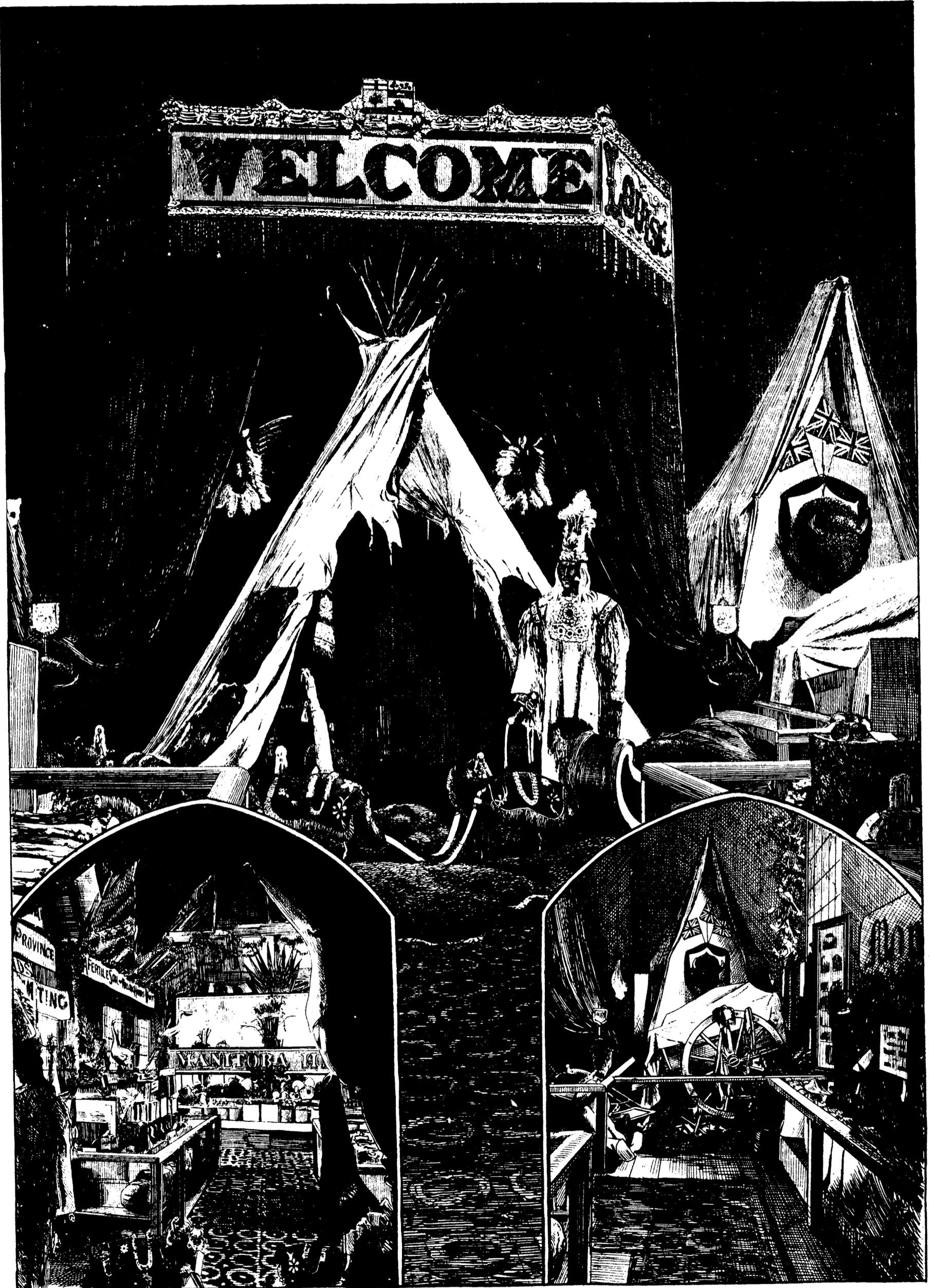
—Quelle horreur ! s'écriait le consommateur en voyant la bête immonde. Garçon, jetez-moi cela !

Alors, Privat intervenait.

—Pardon, monsieur, je ne suis nullement dégoûté ; plutôt que de perdre ce bock, je vais le boire, moi !

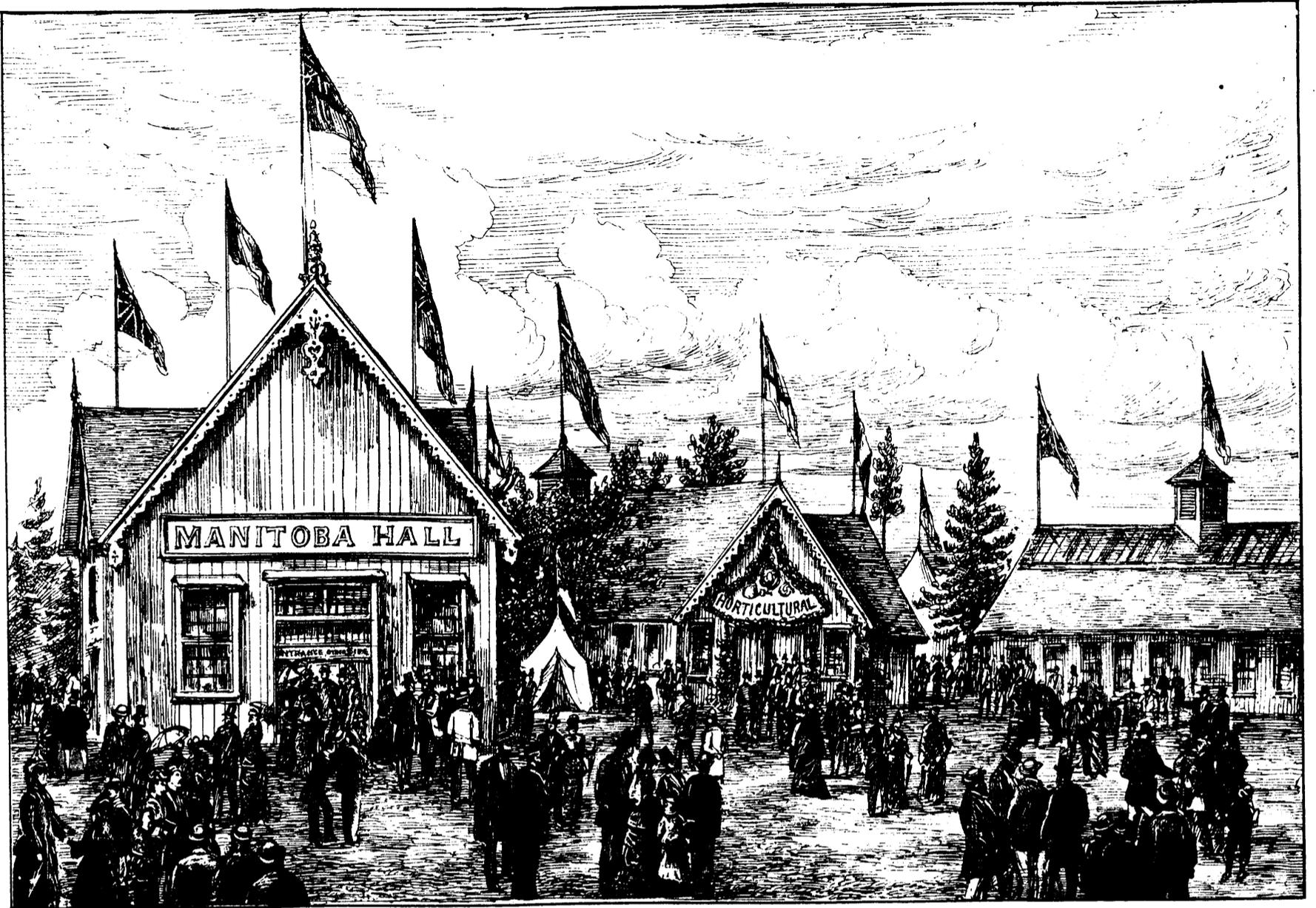
Puis il jetait à terre son araignée, qu'il ramassait ensuite, pour l'utiliser un peu plus loin.

L'HIVER.—L'approche de l'hiver fait souger beaucoup de gens cette année, car l'argent devient de plus en plus rare. Mais nous avons au moins la satisfaction de savoir que nous pouvons nous couvrir de fourrures à bien bon marché chez MM. Cus Desjardins et Cie., les manchonniers si avantageusement connus, dont l'établissement est situé aux Nos. 637 et 639, rue Ste-Catherine, porte voisine du grand magasin de M. Pilon et Cie. Ces messieurs ont en magasin un des stocks les plus considérables de Montréal, comprenant un assortiment choisi de casques, manchons, boas, manteaux et paletots en fourrures, robes pour voitures en peaux d'ours et de buffle, etc. Ils ont achetés en grande quantité et pour argent comptant, et peuvent vendre leurs marchandises à des prix excessivement réduits. Leur commerce ayant augmenté d'une manière si rapide, et l'énorme quantité de fourrures qu'ils ont en mains les ont obligés d'ouvrir une succursale au No. 601, rue Ste-Catherine, porte voisine de MM. Dupuis Frères. Nous engageons fortement nos lecteurs à visiter leurs établissements. N'oubliez pas les adresses : 1er établissement, 637 et 639, rue Ste-Catherine ; 2e établissement : 601, rue Ste-Catherine, Montréal.



PRODUITS DE MANITOBA

OTTAWA—LA PREMIÈRE EXPOSITION DE LA PUISSANCE



SALLE MANITOBA

OTTAWA—LA PREMIÈRE EXPOSITION DE LA PUISSANCE



RÉCEPTION DU GÉNÉRAL GRANT À SAN FRANCISCO

SI JE N'ÉTAIS UNE AMÈ

COMPOSÉ POUR UNE AMIE

Quand l'alouette vive,
Au lever du soleil,
Célèbre sur la rive
D'un beau jour le réveil,
Mon cœur vibre, s'enflamme
A cet hymne nouveau ;
Si je n'étais une âme,
Je voudrais être oiseau.

Quand la douce linotte,
Le divin rossignol,
Éparpille sa note
En poursuivant son vol,
Qu'à chanter il se pâme,
Bercé par le rameau,
Si je n'étais une âme
Je voudrais être oiseau.

Quand j'entends l'hirondelle
Qui monte jusqu'aux cieux,
Ou qui rase de l'aile
Le gazon, les flots bleus,
Sa voix m'est un dictame,
Son babillard est si beau !
Si je n'étais une âme,
Je voudrais être oiseau.

Quand pinsons et fauvettes,
Tous les gosiers des bois,
Perlent leurs chansonnettes,
Changent tous à la fois,
Moi, comme eux, je proclame
L'éclat du renouveau,
Et la voix de mon âme
Chante mieux que l'oiseau.

Quand tous partent l'automne,
Disant dans leur essor :
" Là-bas, l'éto rayonne !"
Je dis : " Excelsior !"
J'ai des ailes de flamme,
O petit passereau,
Et le vol de mon âme
Va plus loin que l'oiseau...

PETIT-BAPTISTE.

Les Trois-Rivières, septembre 1879.

LA
MUEtte QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XIV

Après que Bourignard et son rejeton eurent effectué leur sortie, il y eut un moment de silence.

Les révélations d'Agricola avaient jeté le trio dans une grande perplexité et chacun restait plongé dans ses réflexions.

Taupier fut le premier qui secoua cette torpeur.

Le bossu n'aimait pas à rester longtemps sous le coup d'une impression pénible, et il avait de plus la prétention d'être un homme de ressources dans les cas difficiles.

Aussi jugea-t-il à propos d'émettre un avis consolant :

" Bah ! dit-il en faisant craquer ses doigts, ce que je vois de plus clair dans toute cette histoire, c'est que nous avons maintenant barre sur tous ces gens-là.

— Comment cela ? demanda Valnoir, qui paraissait beaucoup moins rassuré que lui.

— Mais il me semble qu'ils ont sur le dos un bon petit assassinat.

— S'ils voulaient nous tracasser, je crois que nous n'en serions pas embarrassés de leur répondre.

— Oh ! tout cela ne me paraît pas si clair, murmura le rédacteur en chef du *Serpenteau*. Je vois bien que Frapillon a été tué par Pilevert ; mais comment et pourquoi ? c'est ce que je ne comprends guère.

— D'ailleurs, ajouta madame de Charmière, Antoine... je veux dire cet... cet homme n'a jamais été bien féroce, que je sache, et je suis fort étonnée qu'il ait eu l'énergie de tuer quelqu'un.

— Et qui diable voulez-vous que ce soit ? Vous avez bien entendu ce que vous a dit ce mauvais drôle.

— Ce mauvais drôle n'a pas vu ce qui s'est passé de l'autre côté du mur, et le coup de pistolet pourrait fort bien avoir été tiré par un de ceux qui accompagnaient Pilevert quand il est sorti.

— Lui ou un autre de la bande, c'est tout un, et nous les tenons toujours par cette histoire.

— Messieurs, dit Rose, nous nous égarons là en discussions inutiles.

— Ce qu'il nous importe de savoir, c'est ce que Frapillon a fait de l'argent.

— N'oublions pas ce point...

— Capital, c'est le mot, interrompit Taupier, mais je ne désespère pas encore de le retrouver chez Molinhard, car feu notre caissier était bien assez malin pour nous avoir poussé une blague en nous disant qu'il l'avait mis à la banque.

— Quel homme est-ce, Molinhard ? demanda Rose, qui était devenue rêveuse.

— Oh ! un petit médecin de quatre sous dont Frapillon avait fait son âme damnée, et qui aurait vendu son père pour faire fortune.

— Est-ce qu'il ne tient pas une espèce de maison de santé ? Il me semble avoir vu une réclame pour lui dans un de nos derniers numéros, dit Valnoir.

— Parfaitement. C'est même le susdit Frapillon qui a fourni les fonds pour la monter et qui encaissait les bénéfices.

— L'établissement est perché tout en haut de Montmartre, et Molinhard a eu l'aplomb de l'intituler : Villa des Buttes.

— Il faudrait aller faire un tour par là et questionner adroitement notre homme.

— Parbleu ! j'y pense, s'écria Taupier, j'ai un excellent prétexte pour y entrer.

— Lequel ?

— Cet imbécile de Podensac a attrapé l'autre jour une balle dans le bras, et il est allé se faire soigner à l'ambulance de Molinhard.

— C'est une drôle d'idée qu'il a eue là ; mais j'en profiterai pour traîner mes guêtres là-haut tous les jours.

— Dites-moi, mon ami, demanda Rose en s'adressant à Valnoir, verriez-vous quelque inconvénient à faire une visite au blessé ?

— Aucun, mais je n'en vois pas non plus l'utilité.

— Une femme aperçoit bien des choses qui échappent aux hommes, et je suis sûr qu'après avoir causé une heure avec ces gens là je saurai à quoi m'en tenir.

— L'idée n'est pas mauvaise, dit Taupier.

— Seulement, je ne sais pas trop comment Podensac prendra la chose, dit Valnoir qui ne montrait pas beaucoup d'enthousiasme pour l'idée de sa belle amie ; je le connais assez peu, et je suis même en froid avec lui depuis qu'il a servi de témoin à M. de Saint-Senier.

— Oh ! si ce n'est que ça, je me charge de vous raccommoder, reprit le bossu, et même je profiterai de l'occasion pour lui demander des détails sur son retour à Paris après le duel.

— Je n'ai jamais tiré au clair ce qui s'était passé entre lui, Pilevert, l'officier, la sauteuse et le mort qu'ils ont ramené dans la carriole.

— A propos de l'officier et de cette jeune fille, demanda le rédacteur en chef, est-ce que ce ne serait pas à eux à qui Frapillon aurait eu affaire dans le jardin du chalet ?

— Oh ! si ce n'est que ça, je me charge de vous raccommoder, reprit le bossu, et même je profiterai de l'occasion pour lui demander des détails sur son retour à Paris après le duel.

— Je n'ai jamais tiré au clair ce qui s'était passé entre lui, Pilevert, l'officier, la sauteuse et le mort qu'ils ont ramené dans la carriole.

— A propos de l'officier et de cette jeune fille, demanda le rédacteur en chef, est-ce que ce ne serait pas à eux à qui Frapillon aurait eu affaire dans le jardin du chalet ?

— Le gamin nous a parlé d'un homme et d'une femme qui sont entrés là comme chez eux, et il me semble...

— J'ai eu la même idée que toi, interrompit Taupier ; d'autant plus qu'au club un imbécile d'*escarbot de rempart* est venu annoncer l'arrivée d'un messager de l'armée de la Loire qui ramenait un prisonnier français et une femme.

— Mais quelle apparence que les Prussiens les aient lâchés !

— Tout arrive, dit Valnoir pensif.

— Et d'ailleurs, il y avait au chalet, cette nuit-là, un troisième personnage, celui que le *mioche* a vu sortir en caban et avec un capuchon sur le nez.

— Il ne revenait pas de Prusse, celui-là, je suppose.

— Et les deux dames du chalet, ajouta Rose, que sont-elles devenues ?

— Oh ! elles n'y étaient plus quand l'affaire s'est passée, répondit le bossu.

— Je connais le secrétaire du commissaire de police qui a fait la première visite du pavillon ; c'est un pur qui lit tous les jours le *Serpenteau* et qui me donne tous les renseignements que je veux pour mes *faits divers*.

— Il m'a raconté qu'elles avaient filé la veille, à la suite d'une espèce d'émeute. On avait parlé de signaux, dans le quartier, le peuple a voulu entrer. Elles ont pris peur et elles sont parties.

— Et on ne sait pas où elles sont parties ?

— Non, mais on le saura.

— Tout cela est bien bizarre.

— Et ton ami ne t'a pas dit ce qu'on a trouvé quand on a visité le pavillon ?

— Mais si, seulement ça ne m'a rien appris.

— Il y avait au rez-de-chaussée des vêtements de femme, du linge et un tas d'objets de ménage que les douzelles n'avaient pas eu le temps d'emporter, ce qui prouve qu'elles étaient rudement pressées de disparaître.

— Et c'est tout ?

— A peu près. Dans une chambre du premier étage, on a trouvé un tas de fioles et de remèdes, comme si on y avait soigné un malade, quelques effets d'hommes et rien de plus.

— Pas un papier ? Pas un renseignement écrit ?

— Trois ou quatre lettres insignifiantes datées d'avant le siège, le brevet d'officier de Saint-Senier et un pli officiel du ministère de la guerre qui annonçait que ce lieutenant de malheur était prisonnier à Saint-Germain.

— C'est incroyable ! Mais enfin où sont allés tous ces gens-là ? On ne disparaît pas ainsi du jour au lendemain, surtout dans une ville assiégée d'où on ne peut pas sortir.

— Ils auront été retrouver les deux femmes, c'est clair.

— Messieurs, dit madame de Charmière, toujours judicieuse et pratique, je crois qu'il est tout à fait superflu de nous occuper de ces détails. Si nos ennemis se cachent, tant mieux ! c'est qu'ils ont des raisons pour cela, et alors ils ne chercheront pas à nous nuire.

— Il sera temps d'agir contre eux quand ils reparaitront ; mais leur association avec Pilevert me paraît inexplicable ; c'est lui que je voudrais retrouver, et je le retrouverai, ou plutôt il reviendra chez moi de lui-même.

— Ça, c'est possible, murmura le bossu.

— Et alors, reprit l'intelligente Rose, je vous promets que je ne le laisserai pas partir avant de savoir tout ce que nous avons le plus besoin de connaître.

— Vous avez peut-être raison, ma chère, dit Valnoir.

— Sans compter que ça ne vous empêchera pas de travailler Molinhard, ajouta Taupier.

— Voyons, voulez-vous me laisser diriger toute cette affaire ? demanda la dame, qui semblait avoir beaucoup réfléchi pendant que les hommes parlaient.

— Ma foi ! c'est une idée s'écria le bossu, et je suis tout prêt à m'enrôler sous vos ordres.

— Et moi aussi, dit Valnoir.

— Alors, c'est convenu. Dès demain, mon cher Charles, je commencerai les opérations...

— Vous rappelez-vous, belle dame, demanda Taupier, qu'il y a deux mois nous avons eu une séance dans le genre de celle-ci, rue Cadet, dans le cabinet de feu Frapillon, et que ce jour-là nous avions juré aussi d'entamer une campagne contre le Saint-Senier ?

— Et je ne vois pas qu'elle ait trop bien réussi, dit Valnoir.

— C'est qu'elle était mal commandée, dit Rose de Charmière avec un sourire.

— C'est moi, maintenant, qui suis le général, et vous verrez que cette fois-ci nous vaincrons.

— Ainsi soit-il, dit le bossu en prenant son chapeau. Je m'en vais voir un peu si la vente marche bien dans les kiosques.

— A demain, lui dit Valnoir en lui tendant la main.

— A demain," répéta Taupier.

Et il sortit après avoir baissé le bout des doigts de la belle Rose, qui se laissa faire sans trop de répugnance.

Elle avait un plan et elle comptait beaucoup sur le bossu pour l'aider à l'exécuter.

XV

Au rez-de-chaussée de sa maison de santé, dans une pièce sombre et humide qu'il avait décorée du nom de cabinet du directeur, le Dr Molinhard était assis devant un bureau à cylindre et feuilletait des registres.

Sa figure blême avait pris une certaine expression de satisfaction vaniteuse qui ne lui était point habituelle au temps où J.-B. Frapillon, son opulent commanditaire, régnait et gouvernait à la villa des buttes.

C'est que la mort imprévue et violente de l'agent d'affaires avait apporté de grands changements dans l'existence du médecin démocrate.

Pour la première fois de sa vie, Molinhard se trouvait libre de ses actions et maître absolu d'un établissement dont jusqu'alors il n'avait été que le très-humble gérant.

Nul ne connaissait au juste les conditions de son association avec le défunt, attendu que feu Frapillon aimait à traiter lui-même et sans mettre personne dans ses confidences les affaires interlopes qu'il brassait continuellement.

Il n'avait pas besoin de notaires pour ses actes, qu'il savait parfaitement rédiger en sa qualité d'homme de loi, et, quand il avait installé son féal docteur à Montmartre, les intérêts réciproques avaient été réglés par un simple sous-seing privé.

Dès qu'il avait appris, par le bruit public, l'événement de la rue Laval, Molinhard s'était transporté sur-le-champ au domicile de la rue Cadet.

Quand il s'y présenta, on venait d'apposer les scellés sur l'appartement, et il apprit de la bouche d'un commis affligé que la succession du caissier allait provisoirement rester vacante.

On ne lui connaissait de parents à aucun degré, du moins à Paris.

S'il en avait en province, il fallait attendre la fin du siège pour les prévenir.

Le docteur était donc assuré pour un temps plus ou moins long de n'avoir rien à démêler avec les problématiques héritiers de son associé, et cette perspective était loin de lui déplaire.

Aussi s'était-il bien gardé de se mettre en évidence après cette mort mystérieuse.

Il s'était tenu coi dans sa thébaïde de Montmartre, s'abstenant de toute démarche et poussant la précaution jusqu'à se priver de suivre le convoi de Frapillon.

Il lui avait fallu pour cela faire violence à ses convictions démocratiques, car l'enterrement civil de l'homme d'affaires avait servi de prétexte à une grande manifestation de ses frères et amis.

Mais le prudent Molinhard savait que la rédaction du *Serpenteau* conduisait le deuil et il ne se souciait pas de provoquer par sa présence des questions indiscretes.

En dépit de la communauté d'opinions, les intérêts du journal n'étaient pas les siens, et il se repentait même beaucoup d'avoir laissé échapper quelques mots de trop dans une conversation récente avec Taupier.

C'était à cette demi-indiscrétion que le subtil bossu devait d'avoir eu vent d'un dépôt fait par Frapillon peu de jours avant sa fin tragique.

Seulement, le docteur espérait bien que ses paroles seraient tombées dans une oreille distraite et il avait toujours d'ailleurs la suprême ressource de nier.

Ce secret, du reste, n'était pas le seul que son ancien maître lui eût légué.

Depuis que le hasard l'avait mêlé à l'enlèvement des dames du chalet, Molinhard avait charge d'âmes.

Dans la nuit qui avait suivi l'installation des deux victimes à la villa des Buttes, l'affreux caissier avait eu le temps d'expliquer une partie de son plan à son vil complice.

Il lui avait parlé d'un énorme héritage à recueillir en séquestrant une vieille femme presque mourante et une jeune fille atteinte de folie.

Molinhard, pour le moment, n'en avait pas demandé davantage.

Il ne discutait jamais les ordres que son chef lui donnait, et d'ailleurs Frapillon lui avait promis de l'initier davantage par la suite à cette affaire qui promettait d'être fructueuse.

Le servile docteur s'était donc prêt à toutes les manœuvres qui lui avaient été commandées.

Attirée sous un prétexte perfide hors de l'appartement où on l'avait installée d'abord, madame de Muire avait été reléguée dans une chambre soigneusement close et située dans les combles à l'autre bout du bâtiment.

Ce détournement opéré pendant le sommeil de mademoiselle de Saint-Senier avait laissé la malheureuse jeune fille exposée sans défense aux entreprises de son persécuteur.

Mais Frapillon s'était contenté de lui dérober les clefs du chalet, et les effets du narcotique n'avaient pas eu de résultat funeste pour la santé de Renée.

Les choses en étaient là quand Molinhard avait appris qu'on venait de relever sur le pavé d'une rue le cadavre de l'organisateur de toutes ces infamies.

Il l'attendait précisément ce jour-là pour lui demander de plus amples instructions, et la nouvelle de sa mort l'avait jeté dans une grande perplexité.

Il faut rendre cette justice au docteur que sa première pensée fut de rendre sur le champ la liberté aux deux pauvres femmes.

Mais il était de l'avis de M. de Talleyrand, qui prétendait qu'on doit toujours se méfier des mouvements naturels de l'âme, et il se mit à réfléchir aux conséquences du parti qu'il allait prendre.

Mal informé des circonstances de cette histoire de rapt, que Frapillon avait eu soin de présenter à sa manière, ignorant les véritables antécédents de ses prisonnières, et encore plus leur caractère et leur situation dans le monde, Molinhard s'était dit que le premier usage qu'elles feraient de leur liberté serait de le dénoncer.

Si peu qu'il se fût prêté aux agissements du caissier ravisseur, il pouvait fort bien être considéré comme son complice, et la crainte d'avoir des comptes à rendre à la justice l'arrêta tout net.

Les premiers jours de la captivité des dames de Saint-Senier s'écoulèrent donc pour leur geôlier en hésitations et pour elles en angoisses indicibles.

La comtesse de Muire avait été reprise d'une terrible crise nerveuse, et ne quittait pas le lit, où elle se lamentait en appelant sa nièce.

Le docteur l'avait confiée aux soins peu délicats de la virago qui faisait office d'infirmière à la villa des Buttes, et s'était contenté de prescrire des calmants.

Renée de Saint-Senier, accablée de chagrin et dévorée d'inquiétude, avait reçu plusieurs fois sa visite.

Dans ces entrevues, l'astucieux Molinhard avait montré une réserve calculée, parlant peu, répondant moins, et écoutant avec une attention qu'il savait dissimuler sous un air distraît les plaintes et les récriminations de la jeune fille.

A toutes les questions, aux reproches violents qu'elle ne lui épargnait pas, il opposait des phrases évasives où perçait une sorte de pitié affectueuse.

Mademoiselle de Saint-Senier avait pu se convaincre promptement que ce médecin si discret la considérait ou affectait de la considérer comme folle, et cette découverte l'avait jetée dans le plus profond désespoir.

Quant au docteur, il en avait appris assez pour être certain qu'il tenait en son pouvoir des femmes du meilleur monde, victimes d'une machination dont il n'entrevoit le but qu'à demi.

Une fois fixé sur ce point, il s'était dit qu'il pouvait encore se tirer de là avantagement en se rangeant du parti de ses deux pensionnaires.

Il n'avait qu'à feindre d'avoir été trompé sur leur état et à leur ouvrir les portes en mettant la séquestration arbitraire au compte de J.-B. Frapillon, qui n'était plus là pour le démentir.

Il sortait ainsi d'une situation difficile et dangereuse, et il s'assurait en même temps des droits à la reconnaissance de personnes fort haut placées, avantage que, tout démocrate qu'il fût, le docteur ne dédaignait point.

Il est même probable qu'il se serait arrêté à cette sage résolution, s'il ne s'était produit dans son cœur fort peu tendre le plus inattendu des phénomènes.

Molinhard était devenu amoureux de Renée ! Il avait eu beau s'en défendre, il avait vainement fait appel à ses convictions d'homme libre et de philosophe, il avait cédé malgré lui au charme tout aristocratique de mademoiselle de Saint-Senier.

Les bonnes fortunes de sa jeunesse n'avaient pas dépassé le cercle des habitués des brasseries du quartier latin ou des filles de service des hôpitaux.

Il n'en était que plus accessible à la passion inspirée par une jeune fille qui lui apparaissait comme descendue des sphères supérieures d'un monde interdit aux médicastres de son espèce.

Aussi l'infortuné quadragénaire ne pouvait plus se le dissimuler, il aimait, et sans oser le dire.

Car Molinhard savait que la nature l'avait affligé d'un physique peu séduisant, et que ses manières de cuistre ne l'aideraient pas à faire accueillir favorablement l'aveu de son amour par une belle et noble demoiselle.

Mais il ne pouvait se décider à se séparer de sa prisonnière, et il en était venu à compter sur une révolution nouvelle qui lui fournirait le moyen de se faire accepter comme sauveur.

Le souvenir de certains proconsuls de 1793 qui donnaient à choisir entre leur amour et l'é-

chafaud poursuivait Molinard et lui donnait quelque espoir.

Cependant il y avait bientôt trois semaines que la mort de Frapillon l'avait fait gouverneur de la villa des Buttes, et il n'en était pas plus avancé.

Le siège tirait visiblement à sa fin par suite de l'épuisement des vivres, et le docteur n'entrevoit aucune solution à ses affaires de cœur et d'intérêt.

Aussi était-il devenu fort triste, et, ce jour-là, il repassait mélancoliquement ses comptes de la première quinzaine de janvier, quand la grosse cantinière qui servait les malades du sexe féminin entra dans son cabinet avec l'impétuosité d'un ouragan.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

LA RÉVOLUTION ESPAGNOLE DE 1868

LE GÉNÉRAL PRIM

Le général Prim est né le 12 décembre 1814, à Réus, dans la province de Saragosse, que ses parents habitaient depuis longues années. Son père était lieutenant-colonel d'infanterie. Sa mère était une demoiselle Prats. Il reçut une éducation distinguée, et avait dix-neuf ans quand éclata la guerre civile qui suivit la mort de Ferdinand VII. Devant les prétentions à la couronne du frère du roi, Don Carlos, l'esprit libéral du pays s'était réveillé, et la cause de la jeune reine Isabelle avait réuni de nombreux partisans. Enthousiaste, comme on l'est d'ordinaire à son âge, Prim fut un des plus ardents. Il s'engagea dans un des bataillons des francs-tireurs d'Isabelle II, devint cadet, comme fils de famille noble, et fit de tels prodiges de valeur qu'il reçut la croix de San Fernando de première classe. En 1837, il fut nommé capitaine.

Prim avait déjà, à cette époque, la réputation d'un brillant officier, et il serait trop long d'énumérer les services qu'il rendit à la cause de la reine pendant cette malheureuse guerre civile. Ce fut en reconnaissance de ces services qu'Isabelle II, en 1850, le créa vicomte de Bruch et comte de Reus, avec la grandesse pour lui et ses descendants.

Quelques années plus tard, il était arrêté et emprisonné, non-seulement comme conspirateur, mais comme assassin. On disait qu'il avait attenté aux jours du maréchal Narvaez. Devant le conseil de guerre, il se défendit lui-même et s'écria : " Si je n'étais accusé que d'avoir conspiré, je ne me donnerais pas la peine de répondre, mais il s'agit ici de mon honneur, et je repousse avec indignation l'accusation portée contre moi. Mes juges sont assez perspicaces pour lire au fond de mon cœur si jamais une aussi infâme pensée a pu y prendre naissance."

Cependant, bien que tout prouvât son innocence, Prim n'en fut pas moins condamné à seize ans d'emprisonnement aux fles Mariannes ; peine que commua la reine, en ordonnant que son ancien défenseur, au lieu d'être envoyé aux colonies, fût enfermé dans la forteresse de Saint-Sébastien, à Cadix.

Peu de temps après, une ordonnance royale rendit le prisonnier à la liberté, mais sous la condition qu'il quitterait l'Espagne.

Prim vint alors en France, puis il voyagea en Angleterre et en Italie. Il ne rentra en Espagne qu'après 1847, au moment de l'amnistie, mais pour retourner en France au bout de quelques mois. Ce fut seulement lorsque le général Don Fernando de Cordova, son ami, devint ministre, qu'il reparut dans son pays. Nommé capitaine-général de Porto-Rico, il rendit, dans ces fonctions, de grands services au Danemark, car c'est grâce à lui que le gouverneur de Santa-Cruz, qui l'avait appelé à son aide, put réprimer le soulèvement des esclaves de cette colonie. Il fut, à cette occasion, élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre du Danebrog.

Après être resté à Porto-Rico jusqu'en 1848, le comte de Reus revint en Espagne. Il voyagea ensuite pendant deux ans, et ne fit plus parler de lui jusqu'en 1850, époque à laquelle il fut nommé député.

A peine aux Cortès, il s'y montra ora-

teur éloquent et défenseur énergique des doctrines libérales. En 1855, il sollicita et obtint d'être envoyé en Orient, avec plusieurs officiers sous ses ordres, pour suivre les opérations de la campagne. Omer-Pacha, qui l'avait reçu avec distinction au quartier général ottoman, le consultait volontiers.

Les généraux français et anglais lui accordèrent également une grande estime. Il accompagna souvent le général Saint-Arnaud. Le comte de Reus rapporta de cette campagne des mémoires qui témoignent de ses connaissances historiques, et militaires.

Peu de temps après sa rentrée en Espagne, il fut appelé à la capitainerie générale de la Catalogne et promu au grade de lieutenant-général de l'armée.

En 1858, sous le ministère O'Donnell, Prim fut nommé sénateur. Dans cette nouvelle situation, il saisit toutes les occasions de défendre la cause libérale. Puis vint la guerre d'Afrique, durant laquelle il gagna le titre de marquis de Los Castellejos avec la grandesse de première classe pour lui et ses descendants.

Telle fut, en résumé, la carrière de Prim jusqu'en 1866, c'est-à-dire jusqu'à son premier *pronunciamento* qui le força de fuir sa patrie, pour se réfugier en Belgique. Il avait alors cinquante-deux ans, mais paraissait beaucoup plus jeune. Il disait en riant qu'il s'était arrêté à trente-six ans. En effet, il ne semblait guère plus âgé.

En somme, Prim avait l'étoffe d'un grand homme ; son doup d'œil était juste, il possédait une véritable science militaire, sa bravoure était proverbiale et sa parole facile ; mais, en politique, il manquait de suite dans les idées et se laissait trop dominer par la camarilla qui l'entourait. Aussi commit-il des fautes graves.

Cet homme, qui, après avoir renversé une dynastie, s'en fut demander à toutes les cours de l'Europe le soliveau de la Fable, nous parut d'abord ridicule dans son rôle de Monck, chercheur de rois. Il devait trop tôt nous devenir antipathique, lorsque les événements nous firent les victimes de ses erreurs. Ses compatriotes eux-mêmes ne tardèrent pas à le haïr, car il les avait profondément blessés dans leur fibre la plus sensible : l'horreur de l'étranger, en leur imposant pour souverain un prince de la maison de Savoie.

Cependant Prim restera comme une des grandes figures de l'histoire espagnole, et son nom demeurera populaire dans son pays qu'il a si violemment agité.

ASSASSINAT DE L'ABBÉ LOUËL, CURÉ DE VER, EN FRANCE

Le 4 juillet dernier, l'abbé Louël se rendit au village d'Orthis, vers une heure de l'après-midi, pour une inhumation. En sortant du cimetière d'Orthis, il prit la route du Plessis-Belleville, où l'attendait sa servante, la veuve Bruyer.

L'abbé Louël n'arriva pas au Plessis-Belleville. Deux jours se passèrent, il ne reparut pas.

Plusieurs de ses paroissiens se mirent alors à sa recherche, d'autant plus inquiets que le bruit d'un crime était vaguement répandu : on racontait que l'abbé Louël avait été assassiné sur la route d'Orthis.

En effet, dans la soirée du lundi 7, des moissonneurs trouvèrent le corps du pauvre curé dans un champ de blé. Le cadavre était couvert de blessures, les poches des vêtements avaient été retournées, le porte-monnaie et la montre du prêtre avaient été volés.

Quel était l'assassin ? Les soupçons se portèrent immédiatement sur un maréchal-ferrant d'Orthis, nommé Clabaut.

C'était un homme de trente ans environ, très-violent, très-redouté. Il professait des opinions d'un radicalisme exalté, répétant sans cesse que " les curés étaient de la canaille," et qu'il monterait bien, si on voulait, " une machine pour les exterminer tous."

Il était évident pour tout le monde que cette haine sauvage avait poussé Clabaut

jusqu'à l'assassinat, et l'on ne se trompait pas.

L'interrogatoire fera suffisamment connaître avec quel sang-froid épouvantable ce misérable avait préparé et accompli son crime :

D. Vous nourrissiez depuis longtemps contre l'abbé Louël des projets homicides ?—R. Je croyais qu'il avait des relations avec ma femme. (Rumeurs).

D. Est-ce que vous avez vu quelquefois quelque chose de suspect ?—R. Non, jamais.

D. Trois semaines avant le crime, vous avez emprunté le fusil d'un de vos voisins, vous avez appointé une balle, afin qu'elle portât plus loin. Cette balle était destinée à l'abbé Louël ?

L'accusé (avec indifférence).—Ça se peut.

D. Ce n'était pas assez. Vous avez également fabriqué un poignard avec un morceau de faux ?—R. C'est vrai.

D. Le 4 juillet, dans la soirée, vous avez pris votre fusil, votre poignard, et vous vous êtes embusqué sur la route d'Orthis, au Plessis-Belleville, vous avez attendu, caché derrière un buisson, le passage du prêtre ?—R. Ça se pourrait.

D. Vous l'avez laissé arriver jusqu'à vingt mètres environ, alors vous avez tiré ? L'abbé Louël a fait quelques pas encore, et puis il est tombé la face en avant ?—R. Oui.

D. Vous avez jeté votre fusil, vous avez pris votre poignard, et vous vous êtes jeté sur le pauvre prêtre qui agonisait. Vous lui avez donné six coups de poignard, frappant avec une telle fureur que l'extrémité de votre arme s'est brisée dans le corps ?—R. C'est vrai. (Mouvement d'horreur.)

D. Vous avez ensuite caché le cadavre en le trépanant dans un champ de blé ?

L'accusé (d'un air gouaillieur.) En le trépanant ? Non ; je l'ai bien porté !

D. Mais auparavant vous aviez retourné toutes les poches et volé tout ce que l'abbé Louël avait sur lui ?—R. Je voulais de l'argent pour fuir.

En effet, Clabaut a passé en Belgique après le crime. C'est à son retour qu'il a été arrêté ; depuis ce moment, jusqu'à sa comparution en Cour d'assises, l'assassin a gardé l'attitude la plus cynique.

Mais ce n'est pas tout. Le lundi 4 août, dans la prison de Senlis, Clabaut a voulu tuer un gardien, pour lui voler ses clefs et s'évader. Il a frappé ce malheureux de plusieurs coups d'une pince en fer qu'il avait soustraite dans un atelier de la prison. Le gardien est maintenant hors de danger, mais on a craint longtemps pour sa vie.

Les dépositions ont montré quelle nature dépravée et haineuse était celle de Clabaut. Il avait, disait-il, la haine de la soutane, et il assemblait fréquemment les ouvriers des fermes voisines pour les exciter contre les maîtres.

Le Dr Decaisne, de Senlis, commis pour examiner l'état mental de l'assassin, a déclaré qu'à n'en pas douter Clabaut était une nature brutale, féroce et lâche, mais pleinement responsable.

La Cour n'a pas cru devoir, cependant, refuser au défenseur, Me Blanchet, un supplément d'informations sur ce point, et le procès a été remis à la prochaine session, c'est-à-dire à trois mois.

CHOSSES ET AUTRES

On annonce qu'un déporté, habitant le cinquième arrondissement à Paris, a trouvé sa femme remariée depuis un an. Après les journées de mai 1871, la malheureuse avait cru reconnaître son mari parmi les morts. Elle avait pieusement recueilli ce cadavre défiguré, et, pour lui procurer une sépulture décente, avait vendu les matelas de son lit. Elle avait alors changé de logement, et, après six ans de veuvage, elle avait consenti à épouser un honorable boulangier.

Nous trouvons dans le *Times* le récit d'un phénomène singulier qui est arrivé dans les Alpes à la fin du mois d'août :

Six personnes avaient tenté l'ascension du Grosse Glockner, près de Ling, lorsqu'elles se trouvèrent enveloppées par une nuée tellement épaisse, qu'il était impossible d'y voir à plusieurs pas. Bientôt la foudre se mit à briller autour des voyageurs, qui se croyaient perdus. Mais, lorsque la nuée devint un peu moins épaisse, chaque voyageur s'aperçut que ses cinq compagnons avaient sur la tête une auréole semblable à celle que produit le feu Saint-Elme.

Les observations de ce genre sont assez fréquentes. La première est décrite tout au long par le célèbre Benedict de Saussure, dans les excursions Alpestres qu'il a commencées en 1779, il y a juste cent ans.

Un individu, en France, vient de subir

son procès pour vol. Son système de défense a consisté à prétendre que ce sont " les esprits " qui lui ont conseillé de commettre les vols dont il a à répondre.

M. le président.—Qu'avez-vous fait dans la nuit du 13 au 14 mai ?

L'accusé.—Dans la nuit du 13 au 14 mai, j'étais couché, lorsque les esprits m'éveillèrent et me dirent : " Va-t-en chez Bordes et tu trouveras de l'argent. Je me levai et je me rendis."

D.—Mais les esprits vous ont-ils dit de vous servir d'un vilibrequin pour faire un trou au contrevent, d'escalader la fenêtre, de prendre des pinces et de faire sauter la serrure du bureau ?

R.—Oui, monsieur, ce sont eux qui m'ont indiqué les moyens à prendre pour m'introduire dans la maison.

D.—Racontez à messieurs les jurés votre voyage dans l'enfer et au ciel ?

R.—Je ne puis le faire, je pourrais gêner quelqu'un.

D.—Dites toujours !

R.—Parmi les damnés j'ai vu beaucoup de juges.

D.—Et des voleurs !

Martineau (baisant la tête).—Aussi, il y en avait.

Victor Hugo est allé à Villequier, où Auguste Vacquerie possède une fort belle propriété qui lui vient de son père.

Villequier a toujours été cher à Hugo, qui aime à y retrouver les premiers souvenirs douloureux de sa vie. C'est là, on s'en souvient, que sa fille Léopoldine trouva la mort en 1843, dans une promenade en bateau. Mariée à M. Charles Vacquerie, qui se jeta courageusement à l'eau pour la sauver, on retira quelques heures après leurs deux cadavres enlacés.

On lit ce qui suit dans une correspondance du Nord-Ouest à la *Gazette d'Otawa* :

Il y a un mois, on a, peu près, les " Gens du Sang," les " Piéganes," les " Pieds-Noirs," ont fait la danse du soleil (*sun dance*) dans le voisinage. C'est un bal qui n'a rien de civilisé ni d'humain, mais encore tenu fort en honneur par les indigènes—qui y assistent toujours en grand nombre. De fait, cette monstrueuse cérémonie, sacrilège et décorée du titre de rite religieux, et qui s'accomplit dans la loge de la médecine, est l'événement de l'année.

Les jeunes braves qui ont atteint l'âge de majorité depuis la dernière danse, prouvent à leur stoïcisme en se soumettant aux plus affreuses tortures et établissent ainsi leur réputation. Lorsque le *Tam-Tam* (tambour sauvage) annonce que la fête commence, les exécutants s'avancent, et les uns, après s'être transpercés le côté ou le dos, passent à travers la plaie une courroie de cuir aux deux bouts de laquelle ils attachent une tête de buffle. Puis, ils dansent et sautent en accompagnant ces horribles contorsions du cri légendaire : hi-hi-yi-yi-hi-hi ! jusqu'à ce que la chair se déchire pour laisser retomber le poids qu'elle ensermentait.

D'autres ramassent avec la main les chairs de la poitrine, les percent de leur couteau, y passent une courroie de cuir qu'ils attachent aux perches de la loge et se suspendent dans l'espace jusqu'à ce que la rupture des chairs fasse retomber le corps sur le sol.

Il est facile de concevoir ce que doivent endurer ces malheureux qui, cependant, ne trahissent leurs angoisses par aucun tressaillement de muscles, et encore moins par les larmes. Le sexe moins fort applaudit à ces hideuses mutilations, et les jeunes guerriers qui refusent de prendre part à la danse sont dérisoirement appelés les *hommes aquaux* et méprisés par la tribu.

M. Loysen (l'ex-père Hyacinthe), de retour d'Aix-les-Bains, a repris ses fonctions sacerdotales et a officié dimanche dernier à la grand-messe dite à l'*Eglise gallicane des Folies-Montholon* (ancienne Tertullia).

L'Eglise gallicane compte de 3 à 4,000 adhérents. Ses promoteurs songent à ouvrir une succursale dans le faubourg Saint-Antoine, où déjà des conférences sont faites à 4 ou 500 auditeurs par M. l'abbé Carrier, ancien dominicain comme M. Loysen, et chevalier de la Légion d'honneur. Mais le nouveau culte est aux prises avec de grandes difficultés financières ; les frais sont assez lourds. Le loyer de l'église de la rue Rochechouart n'est pas moindre de 10,000 francs par an, et c'est, paraît-il, une charge très-onéreuse pour un budget fort restreint. Chaque dimanche, une centaine de fidèles environ assistent aux offices ; dans les grands jours, on peut en compter deux cent cinquante à trois cents au plus.

On voit que l'Eglise catholique romaine peut, de longtemps encore, être tranquille.



SOUVENIR DE VENISE

On lit dans un journal français :

Je répète donc à outrance que tout est bien. Le mariage peut être un désir de printemps, un rêve de jour d'été, un songe de nuit d'hiver. Il est pour tous les âges. Certes, comme toute chose humaine, il a le mal en lui. Les eaux les plus pures donnent le goût. La mer, qui est la chose la plus belle, donne le mal au cœur ! Et puis et surtout—je me permets d'indiquer du doigt au lecteur ce que je vais dire—le mariage doit être regardé au point de vue de l'ensemble et non de l'individu. La société ne doit et ne peut pas s'occuper du bonheur des mariés—elle ne vise dans le mariage que l'enfant ! L'enfant naît, grandit, devient homme ou femme. A son tour, il sera sacrifié peut-être par son mariage, en faveur de son enfant. Voilà la loi humaine !

Donc, ô jeune homme, le mariage est bon. Il est obligatoire pour beaucoup—comme le célibat l'est aujourd'hui pour toi ! Si tu es riche—ou si tu es commerçant ou industriel, etc.—marie-toi dès demain. Si tu es pauvre, fût-ce momentanément—si tu as une profession libérale—si tu es magistrat—fonctionnaire ou de l'État, ou du département, ou de la ville... ne te marie pas. Va pour les autres aux cérémonies du mariage, car, tu le vois, elles sont belles, comme les antichambres du Paradis—mais n'y va point pour toi, car tu le verrais, elles sont 'antichambre d'une cave !

La mort du baron Taylor, qui est en deuil pour la famille des artistes en France, a été en même temps l'objet de manifestations sympathiques à l'étranger. En Angleterre surtout, elle a éveillé des souvenirs qui ont servi à rattacher l'origine de la famille de l'illustre philanthrope à la race anglo-saxonne. Voici les curieuses particularités que nous trouvons à ce sujet dans The Truth :

Le baron Taylor, qui a réussi durant une longue vie de philanthropie infatigable, à établir sept ou huit associations littéraires ou artistiques, dotées dans l'ensemble d'un demi-million de livres sterling, était, comme Cham, de descendance britannique. Son père était un Anglais naturalisé français. Sa mère était d'extraction irlandaise. Bien que née en Belgique, elle était la fille de M. Walwein, un Irlandais bien connu, qui s'était établi à Bruges dans la seconde moitié du dernier siècle, et qui devint d'abord le bourgmestre de la ville, et ensuite le gouverneur de la province. Deux rues à Bruges et un jardin botanique ont conservé jusqu'ici son nom honoré, tandis que l'on garde dans les archives de Bruxelles la correspondance très-intéressante qu'il a eue avec l'empereur Joseph II sur des sujets de philanthropie et d'amélioration nationale.

CONSEILS UTILES

Nous engagerons celles de nos lectrices que l'embonpoint désole à ne pas faire usage de chocolat. Elles devront prendre du café ou du thé à déjeuner, s'abstenir de féculents, boire du vin pur, manger plus de viande que de pain et marcher énormément.

L'automne n'a pas encore sonné, et déjà le rhume florit dans nos murs.

Voici contre ce précoce ennemi un adoucissement à la portée de tous.

Faites bouillir une demi-peinte de lait, puis au moment où la crème se lève, mettez-y une grande cuillerée de mélasse. Remuez jusqu'à ce que les parties caillées se séparent, passez à travers un linge, et buvez chaud en vous couchant. Ce remède, qui constitue un émoullent très-efficace, peut se préparer en quelques instants.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

DÉCÈS

Décédé à Chicago, par suite d'un accident le 4 octobre courant, à l'âge de 34 ans, Pierre Trudel, en son vivant menuisier, un bon ouvrier et un excellent homme. Il était de St-Augustin, près de Québec, où il était avantagusement connu et sera sincèrement regretté.

Les autres journaux sont priés de reproduire.

A Saint-Roch de Québec, dimanche matin, le 5 octobre, à l'âge de 10 mois et 18 jours, Joseph-Louis-Cyrille-Jules, enfant de Louis Tiburce Bernier, coiffeur-marchand.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R. V. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

Mœurs bureaucratiques.

Un de nos amis se présente hier matin, à onze heures, dans une grande administration. Personne dans l'antichambre, personne dans les bureaux.

Notre ami redescend chez le concierge.

— Ces messieurs ne sont pas là ! demande-t-il.

— Il n'y a que les garçons d'arrivés.

— Où sont-ils ?

— Ils sont sortis !

* *

Selon Moncrief, les chats sont très-bien doués pour la musique.

La preuve qu'il en donne est très-plaisante : "Les chats, dit-il, sont si heureusement organisés pour la musique, qu'ils sont encore l'âme d'un concert après leur mort. Le violon est le plus agréable de tous les instruments ; la chanterelle est la corde la plus sonore et la plus touchante, et les bonnes chanterelles sont de boyaux de chats."

Voilà une façon de faire leur partie dans un concert dont les chats se dispenseraient volontiers, j'imagine.

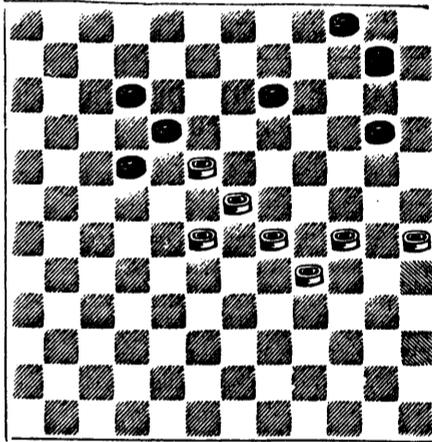
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOUKANGAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 185

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 183

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show numbers 47 to 66 and corresponding values for each side.

Solutions justes du Problème No. 183

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux. North Brookfield: P. D. Létourneau.

Dans le problème 184, il faut un Pion noir sur la case 16 au lieu d'une Dame.

Nos remerciements à MM. F. Black, F. Martin, P. D. Létourneau et Elie Jacques, pour leurs magnifiques problèmes.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 16 Octobre 1879.

Adressez toutes les communications concernant cette partie du journal à M. O. TRÉPPE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 179: MM. Z. De-launais, V. Gagnon, Québec; N. P. Sorel; M. Toupin, S. Lafrenais, J. Gauthier, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; M. Lalandy, New-York.

Nos remerciements à MM. M. J. Murphy et J. W. Shaw pour contributions.

MATCHS.

BARNES vs. DELMAR.—Barnes gagne 2 parties; Delmar, 3, et 1 partie nulle. Nous donnons plus bas la 6e partie de ce match.

TOURNOI INTERNATIONAL.—Les Américains ont maintenu 25 parties en leur faveur; les Anglais, 23, et 7 parties ont été nulles.

SUGGESTION.

Nous ne pouvons qu'engager fortement les Canadiens-français à se réunir pour fonder un club d'échecs, à l'instar de nos concitoyens anglais. Le besoin s'en fait sentir depuis longtemps, et nous pouvons assurer un accueil sympathique aux amis qui voudront bien se mettre à la tête du mouvement. Les membres du "Montreal Chess Club" nous ont adressé tout récemment une gracieuse invitation, qui nous flatte beaucoup; mais pour les amateurs de la partie-Est de cette ville, lesquels sont assez nombreux, cette association a le désavantage de tenir ses séances dans une localité qui n'est pas assez centrale. Nous regrettons vivement ce fait, d'autant plus que le contact de joueurs dont l'habileté est déjà connue, aurait été pour nous très-avantageux.

Nous sommes d'avis qu'à raison du progrès fait depuis quelques années, il y a bien place pour deux clubs d'échecs dans notre cité; ce serait un moyen excellent de faire de la propagande en faveur des échecs, un motif puissant d'émulation pour notre jeunesse, et un lieu d'agréable distraction.

Avec l'espoir ferme que notre appel sera entendu, nous offrons d'avance notre concours, et mettons notre colonne d'échecs à la disposition des amateurs dévoués qui voudront bien prendre l'initiative.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Nous publions dans ce numéro deux tableaux, que nous a transmis M. Shaw, indiquant la présente condition de ce tournoi. Comme on peut le voir, un bon nombre de parties sont déjà terminées, et nous pouvons maintenant conclure que cette lutte ne durera pas aussi longtemps qu'il avait été prédit dès le commencement.

M. Shaw a reçu plusieurs lettres d'encouragement de la part des compétiteurs, le félicitant de l'habileté et du savoir dont il fait preuve dans la direction du tournoi. Nous savons personnellement que ce monsieur sacrifie la plus grande partie de son temps, afin d'assurer le succès de son entreprise qui lui méritera les éloges de tous les joueurs d'échecs canadiens.

Voici la continuation des parties terminées à venir au 10 octobre 1879:

Table with 3 columns: No., JOUEURS., GAGNÉ PAR. Lists chess players and their opponents, such as Clawson vs. Saunders, Shaw vs. Braithwaite, etc.

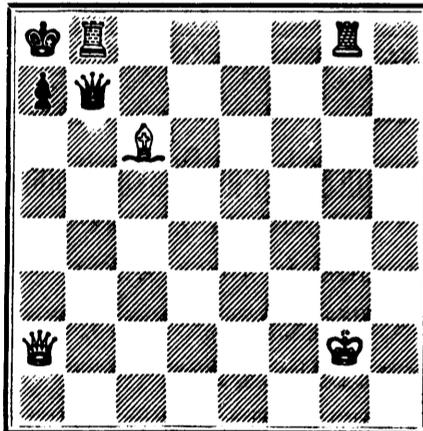
TOTAL DES PARTIES JOUÉES ET GAGNÉES.

Table with 3 columns: NOMS., PARTIES JOUÉES., GAGNÉES. Lists names of players and the number of games played and won.

PROBLÈME No. 181.

Composé par M. ÉMILE FRAU, France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 179.

Blancs. 1 C 4e D, 2 T 4e C, échec, 3 P pr D, échec déc. et mat. Noirs. 1 D 4e R (A), 2 D 5e F.

(A) 1 D fait échec (B) 2 P 7e T.

(B) 1 D 6e C (C) 2 D 4e R.

(C) 1 D 3e D 2 R 4e R.

37ème PARTIE.

Sixième partie du match entre MM. Barnes et Delmar jouée à New-York, le 24 septembre 1879.

Gambit Evans accepté.

Table with 2 columns: Blancs., Noirs. Lists chess moves for a game between M. Delmar and M. Barnes.

Table with 2 columns: 9 F 5e O R, 9 D 3e C, 10 C pr P, 10 F pr C, 11 D pr F, 11 C 3e F R (a), 12 C 5e R, 12 C pr C, 13 D pr C, échec, 13 R 1er F, 14 D pr P, échec, 14 C 1er R, 15 D 8e D, 15 P 3e F R, 16 P 4e F R, 16 P 3e T R, 17 F 4e T, 17 P 4e C D (b), 18 F 5e D, 18 F 2e C, 19 D pr P D, 19 F pr F, 20 D pr F, 20 T 1er C D, 21 P 5e R, 21 D 2e F, 22 P 6e R, 22 C 2e F, 23 D 5e F, échec, 23 D 2e R, 24 D pr P T, 24 T 1er T, 25 D 7e C, 25 R 1er C, 26 T 1er F D et gagnet.

NOTES.

(a) Le meilleur coup selon les autorités est: 11 P 3e F R, lequel suivi de P 3e D, etc., donne aux Noirs une bonne partie. M. Barnes, toutefois, semble ne pas être dans la forme dans cette partie, tandis que le jeu de son opposant est très-solide.

(b) La position des Noirs n'est rien moins que confortable, et nous ne voyons pas qu'ils aient un meilleur coup—car si: 17 P 4e D, 18 D pr P, 18 P 4e F R, 19 F 2e F R—et les Blancs gagnent aisément.—H Transcript.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 10 octobre 1879.

Table with 4 columns: FARINE, \$ c., \$ c. Lists prices for various types of flour like Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

GRAINS

Table with 4 columns: GRAINS, \$ c., \$ c. Lists prices for various grains like Blé par minot, Pois, Orge, etc.

LÉGUMES

Table with 4 columns: LÉGUMES, \$ c., \$ c. Lists prices for various vegetables like Pommes au baril, Patates au sac, etc.

LAITERIE

Table with 4 columns: LAITERIE, \$ c., \$ c. Lists prices for dairy products like Beurre frais à la livre, Beurre salé, etc.

VOLAILLES

Table with 4 columns: VOLAILLES, \$ c., \$ c. Lists prices for various types of poultry like Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, etc.

GIBIERS

Table with 4 columns: GIBIERS, \$ c., \$ c. Lists prices for various types of game birds like Canards (sauvages) par couple, Oies au couple, etc.

VIANDES

Table with 4 columns: VIANDES, \$ c., \$ c. Lists prices for various types of meat like Bœuf à la livre, Lard, Mouton, etc.

DIVERS

Table with 4 columns: DIVERS, \$ c., \$ c. Lists prices for various goods like Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

Marché aux Bestiaux

Table with 4 columns: Marché aux Bestiaux, \$ c., \$ c. Lists prices for various types of livestock like Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, Vaches à lait, etc.

Table with 4 columns: Foin, Paille, \$ c., \$ c. Lists prices for hay and straw like Foin, 1re qualité, par 100 boîtes, Paille, 1re qualité, etc.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

COMPAGNIE

DE

TELEGRAPHE DE MONTREAL

REDUCTION DANS LES PRIX

Avis est par le présent donné que cette Compagnie a REDUIT

LES PRIX POUR MESSAGES

ENTRE

TOUS LEURS BUREAUX!

(AU NOMBRE DE 16,000)

A 20 centins pour 10 mots

N. B.— Cette réduction s'applique aussi aux taux de cette Compagnie avec les autres Compagnies aux Etats-Unis.

JAMES DAKERS, Secrétaire.

16 octobre 1879.

COMPAGNIE

DE

TELEGRAPHE DE LA PUISSANCE

REDUCTION DE 20 PAR CENT DANS LES PRIX

AVIS

Depuis lundi, le 6 octobre, le taux de 25 centins pour dix mots entre toutes les places dans les provinces d'Ontario et Québec, sur les lignes de la Compagnie de Télégraphie de la Puissance, a été

REDUIT A 20 CENTINS.

La même réduction sera faite entre tous les bureaux d'Ontario, Québec, Buffalo, Détroit, Oswego et Ogdensburgh. La réduction ci-dessus sera aussi faite dans la proportion de cette Compagnie sur tous messages envoyés via LEUR LIGNE AUX ETATS-UNIS.

(Par ordre,) THOS. SWINYARD, Directeur-gérant.

Toronto (Ont.), 4 octobre 1879.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour travaux dans la Colombie Anglaise

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et endossées: "Soumissions chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, LUNDI le 17e jour de NOVEMBRE prochain, pour certains travaux de construction à être exécutés sur la ligne à partir de près de Yale, au Lac Kamloops, sur les sections suivantes:

Table with 2 columns: Location and Distance in miles. Includes Emory's Bar à Boston Bar (29 miles), Boston Bar à Lytton (29 miles), Lytton à Junction Flat (28 miles), Junction Flat à Savona's Ferry (40 miles).

On pourra obtenir les spécifications, états des quantités, conditions du contrat, formules de soumissions et toutes autres informations imprimées du bureau du chemin de fer du Pacifique à New Westminster, Colombie Anglaise et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Les plans pourront être vus à ce dernier bureau.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur une des formules du département, et que toutes les conditions aient été exécutées.

(Par ordre,) F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de fer et des Canaux, Ottawa, 7 octobre 1879.



Département de la Milice et de la Défense

Il est par le présent donné avis que le Département ci-dessus demande des soumissions pour l'achat d'une quantité d'armes qui ne sont pas actuellement requises pour le service du Département. Les soumissions seront reçues jusqu'à MIDI, du 6me jour d'OCTOBRE 1879. Quantité et descriptions comme suit, savoir:

- 2,983 Fusils Peabody.
226 Carabines Starr.
176 Pistolets Revolvers Colt.
34 Pistolets Allan.
76 Carabines d'Artillerie, O. P.
219 Carabines de Cavalerie, do
107 Carabines Spencer.
6 Mousquets, do
1,840 Fusils longs Enfield, M. L.
187 Fusils courts.

Tout renseignement nécessaire sur ces armes peut être obtenu en s'adressant au sousigné.

THOS. WILEY, Lieut.-Col., Directeur des magasins, etc.

Ottawa, 11 septembre 1879.



Département de la Milice et de la Défense

CAPOTES

Des soumissions seront reçues, au département ci-dessus mentionné, jusqu'à MIDI, le sixième jour d'OCTOBRE, pour la manufacture en Canada, et la livraison aux magasins militaires d'Ottawa, de 5000 Capotes grises, selon le patron approuvé, qui peut être vu en s'adressant au Directeur des magasins.

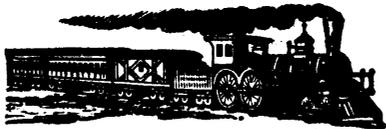
Un tiers des Capotes devra être livré le 1er FEVRIER, un tiers le 1er MARS, et un tiers le 1er AVRIL 1880.

Les soumissions devront être adressées à l'Adjudant-Général, et marquées, sur le coin gauche supérieur: "SOUMISSIONS POUR CAPOTES."

Le département ne s'oblige pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général de la Milice.

Ottawa, 10 septembre 1879



Chemin de Fer Intercolonial ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront, tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with 2 columns: Train name and departure time. Includes Partant de la Pointe-Lévis (7.30 A.M.), Rivière-du-Loup (1.15 P.M.), Arrivant à Trois Pistoles (dîner) (2.25), Rimouski (3.44), Campbellton (souper) (8.05), Dalhousie (8.22), Bathurst (10.12), Newcastle (11.40), Moncton (2.00 A.M.), St-Jean (6.00), Halifax (10.35).

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et les samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

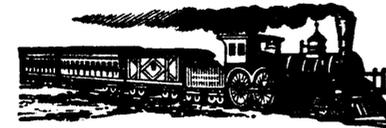
Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTÉ par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas St. Laurent, Métapédia, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St-François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table with 2 columns: Train name and departure time. Includes Train Express pour Hull (A.M. P.M. 9.25 et 4.45), Arrivant à Hull à 1.30 P.M. et 8.50, "à Aylmer à 2.00 p.m. et 9.30, Train Express de Aylmer (8.15 et 3.35), Train Express de Hull (9.10 et 4.30), Arrivant à Hochelaga à 1.20 P.M. et 9.40, Train pour St-Jérôme (5.15 P.M.), Train de St-Jérôme à (7.00 A.M.).

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes. STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers, Montréal 19 juillet 1879.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

DROGUIER DE VOYAGES — Système Raspail

dans une boîte élégante en noyer massif, contient: Ammoniaque camphrée, alcool camphré, eau sédative, pom made camphrée, camphre en poudre, huile camphrée, liqueur hygiénique non sucrée, vinaigre camphré, aloès en grumeaux, cire blanche, écorce de grenades, racine de fougère, goudron de Norwège, semen-contra, sulfate de zinc, huile de ricin, sirop de gomme, avec instruments et objets divers, tels que pince à artère, seringue à injections, ciseaux, mousses, etc., etc. Prix: \$25. En vente chez

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donné. Adresses: BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Échantillons gratis. Adresses-vous à

SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes écuries et remises. P. RIVARD, gérant.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboules, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Frauges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Métrino, Tolle, etc., etc. Bannières, Drapeaux, insignifiquant assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc., etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisis avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENECAI & Cie. Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC.,

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST-PAUL, 250, MONTREAL

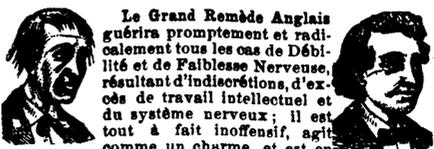
Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Ecoles, les Instituteurs et Institutrices trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., etc., à des conditions très-avantageuses.

Dépôt des ouvrages classiques nouveaux de E. Robert, Clerc St-Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. Prix la doz.

Table with 2 columns: Book title and price. Includes Grammaire élémentaire suivie d'exercices orthographiques (\$3.75), Grammaire élémentaire, partie de l'élève (1.50), do do du maître (9.00), Exercices orthographiques (2.40), Nouvelle grammaire complète (3.00), Exercices mis en rapport avec la Gram. complète (3.00), Le même, partie du maître (7.20), Méthode pratique et raisonnée de style et de composition (3.60), Le même, partie du maître (9.00).

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-Paul, Montréal.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérit promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adresses-vous à

La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont.

Vendu à Montréal, au Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Aveillon. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste \$1.30

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centins. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPY

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLEULS POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE PHOTOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.